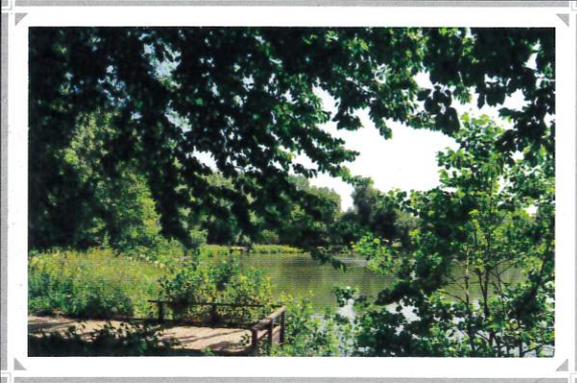




Bulletin communal



MAMETZ



2020



Mametziennes, Mametziens,

Au jour où je vous écris ces quelques mots, nous sommes toujours dans l'attente d'une candidature pour me succéder et je trouve cet état de fait très inquiétant. En effet, après 19 ans de « combat » pour porter aux nues cette magnifique commune, pour lui donner toute cette magnificence et la hisser au rang des villages les plus convoités de la région, comment imaginer qu'il n'y ait aucune Mametzienne, aucun Mametzien pour reprendre le flambeau ! Attention, la Préfecture ne nous fera pas de cadeau : pas de liste, pas d'élection et mise sous tutelle de l'Administration qui réorganisera des élections trois mois plus tard. S'il y a toujours carence, Mametz disparaît en étant regroupé d'office avec une commune voisine ! **La catastrophe !**

Moi, je rends mon tablier après trois mandats à votre service et je pense avoir fait mon devoir. Il est temps pour moi de céder la place pour plusieurs raisons : En premier lieu, ne pas faire le mandat de trop et penser à ma famille. Secundo, avoir l'envie et la niaque pour occuper ce poste pendant six nouvelles années. Et enfin, j'estime que Mametz est une commune dynamique et qu'il lui faut à sa tête une ou un maire jeune, avec de nouvelles idées, avec un conseil renouvelé et un nouvel esprit de conquête qui s'estompe quand vous prenez de l'âge comme votre serviteur. Alors, je compte sur **votre fierté de Mametzien** pour que le scénario annoncé ci-dessus ne se produise pas.

Quittons le dossier « élections », pour parler de l'année qui vient de s'écouler. Une année riche en investissements avec la rénovation de bâtiments et la mise en sécurité de l'accotement piétonnier qui relie Mametz et Crecques. Parlons d'abord du chantier qui a occupé l'école de mai à août à savoir la rénovation des deux classes que j'appelle « historiques » car ce sont les plus anciennes de notre belle école des tilleuls. Un lifting en profondeur a été opéré sur ce bâtiment pour lequel la commune a souhaité apporter une petite touche de modernité. Là encore, le Département nous a suivi en nous octroyant une subvention de 87500 Euros et, bien que les écoles soient un domaine prioritaire au niveau d'une dotation sur investissement, l'Etat a à nouveau pointé aux abonnés absents.

Continuons dans le domaine des rénovations de bâtiments avec les églises. Les travaux sur celle de Mametz se sont achevés par la pose d'un pavage sur le pourtour de l'édifice. Il restera à l'entreprise PASCHAL à la faire à nouveau chanter, après une rénovation en profondeur de sa cloche Félicie Marie Florentine.

Mametz terminé, le chantier école de l'APRT s'est déplacé à Crecques où des travaux énormes attendaient l'équipe. En effet, de très grosses pierres ont dû être remplacées notamment au niveau de la tour sur laquelle des pièces de 85 kg ont été hissées. Après un nettoyage en profondeur de cette tour et la pose de grilles « anti-pigeons », la cloche Marie Joseph retrouvera de la voix après une intervention par une entreprise campanaire. Tous ces travaux devraient s'achever dans le premier semestre de 2020 et il faudra ensuite penser à Marthes. Pour clôturer ce dossier « travaux », je citerai les travaux de goudronnage réalisés sur l'accotement piétonnier de la départementale, le fleurissement de l'entrée de Mametz en venant d'Aire sur la Lys après les réfections de la départementale et la réalisation de trottoirs, la pose d'une borduration au rond point au bout de la rue de la chapelle, la mise en peinture du hall de la salle du Millénium et des centaines de petites interventions tout au long de l'année, réalisées par notre équipe technique.

Sur le plan des bonnes nouvelles, il est à noter que nous avons eu le plaisir d'avoir un don de la famille Biallais. En effet, après avoir reculé le grillage de plusieurs mètres le long de la Lys, Monsieur Biallais m'a annoncé qu'il nous faisait don du terrain qui commence à la limite du marais de Rebecques pour se terminer presque à la Sauvagine, ce qui représente un cadeau de plus de 3000 m². Ce chemin a pris le nom de « chemin des Monts Moulins » en corrélation avec l'appellation sur le cadastre.

Voilà, je termine ce traditionnel mot du maire, en vous annonçant que j'ai été très fier d'être votre maire pendant 19 ans. Je voudrais vous remercier pour ce que vous êtes : des femmes et des hommes affables, aimant la communauté et cultivant l'art de partager des moments de joies comme des moments de peines. Celles et ceux qui vont me succéder seront, j'en suis sûr, des personnes de grande qualité et elles mèneront à bien l'évolution de cette commune avec ambition.

De votre côté, ne changez rien, restez comme vous êtes « **FIERS D'ETRE MAMETZIEN** »

Jacques DELMAIRE, Maire



SOMMAIRE

Sommaire

page 2

Urbanisme

page 3

Finances

page 4

Travaux

page 6

Rétrospective

page 12

Commerces

page 22

Agence postale communale

page 24

T.A.D. Mouvéo

page 26

Les bornes papier-carton

page 27

La fibre optique

page 28

Les Fêtes & cérémonies

page 30

Notre histoire

page 40

Action sociale

page 45

Vie scolaire

page 47

Accueil périscolaire

page 49

Associations

page 50

Etat civil

page 58

Paroisse Sainte Anne

page 61

Calendrier des Fêtes

page 62

URBANISME



Projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme a été engagée par une délibération de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer du 4 avril 2019.

Le dossier comprenant la délibération, la notice explicative et le règlement écrit modifié a été mis à disposition du public du 28 octobre au 27 novembre 2019 avec un registre pour les éventuelles observations.

La modification porte sur l'article 11 des zones U, AU, A et N du règlement écrit.

Cette modification vise à procéder à des rectifications d'erreurs matérielles. Mais aussi à autoriser la réalisation en zones U, AU, A et N de toitures à 4 pans, ainsi que la possibilité d'édifier des clôtures en composite ou en aluminium à claire voie avec la possibilité d'y installer des plaques de soubassements.

CAP FIBRE

Le réseau public en fibre optique a été déployé sur l'ensemble de la Commune pour permettre à tous, s'ils le souhaitent, de bénéficier d'un accès au très haut débit.

Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver la liste de l'ensemble des opérateurs qui proposent une offre en fibre optique sur le site www.capfibre.fr.

Aussi, nous devons apporter des précisions en ce qui concerne les parcelles en cours de viabilisation ou les parcelles qui n'ont jamais été connectées au réseau de télécommunication historique, car, le cas échéant lors d'un raccordement, un financement sera imputé au propriétaire. Comme le précise l'article L332-15 du Code de l'Urbanisme.

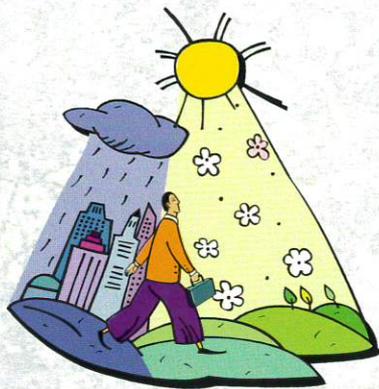
CODE DE L'URBANISME

ARTICLE L332-15 Modifié par la LOI n° 2009-526 du 12 mai 2009 - art.117

« L'autorité qui délivre l'autorisation de construire, d'aménager, ou de lotir, exige en tant que de besoin, du bénéficiaire de celle-ci la réalisation et le financement de tous travaux nécessaires à la viabilité et à l'équipement de la construction, du terrain aménagé ou du lotissement, notamment en ce qui concerne la voirie, l'alimentation en eau, gaz et électricité, les réseaux de télécommunication, l'évacuation et le traitement des eaux et matières usées, l'éclairage, les aires de stationnement, les espaces collectifs, les aires de jeux et les espaces plantés.

Les obligations imposées par l'alinéa ci-dessus s'étendent au branchement des équipements propres à l'opération sur les équipements publics qui existent au droit du terrain sur lequel ils sont implantés et notamment aux opérations réalisées à cet effet en empruntant des voies privées ou en usant de servitudes... ».

**CAP FIBRE a mis en place un numéro vert 0 800 159 162
afin d'accompagner les citoyens dans leur démarche.**



FINANCES

L'année 2019 qui s'achève sera avant tout celle de réalisations de quelques investissements dont le plus marquant est celui qui concerne l'école des Tilleuls.

Ces travaux ont consisté à procéder au désamiantage et au réaménagement de 2 salles de classe répondant aux normes « Bâtiment de Basse Consommation », avec la réalisation d'un accès aux personnes à mobilité réduite. A ces investissements on doit rajouter la nécessité, apparue en fin d'année 2019, de procéder au remplacement d'une chaudière.

Ces importants travaux ont nécessité pour leur financement les concours de la Fédération Départementale de l'Energie, du Département et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, mais aussi le recours à l'emprunt.

Ainsi, la Commune a souscrit avec le concours de la Fédération Départementale de l'Energie un emprunt de 44 400 euros au taux de 1.01% sur 15 ans et pour lequel la Commune recevra une subvention correspondant au montant des intérêts dus. En clair on pourra considérer que cet emprunt est souscrit à taux zéro.

La Commune a en complément souscrit un emprunt de 255 600 euros au taux de 0.72% sur 10 ans.

L'endettement maîtrisé de la Commune a permis de réaliser ces 300 000 euros d'emprunts sans avoir à remettre en cause les capacités budgétaires de Mametz.

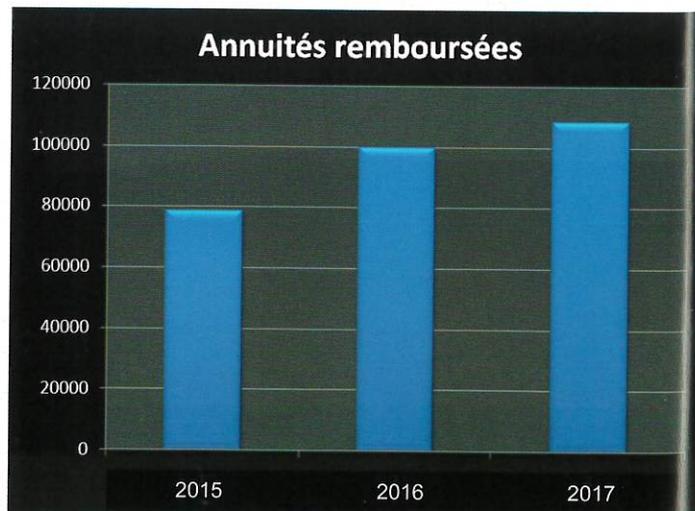
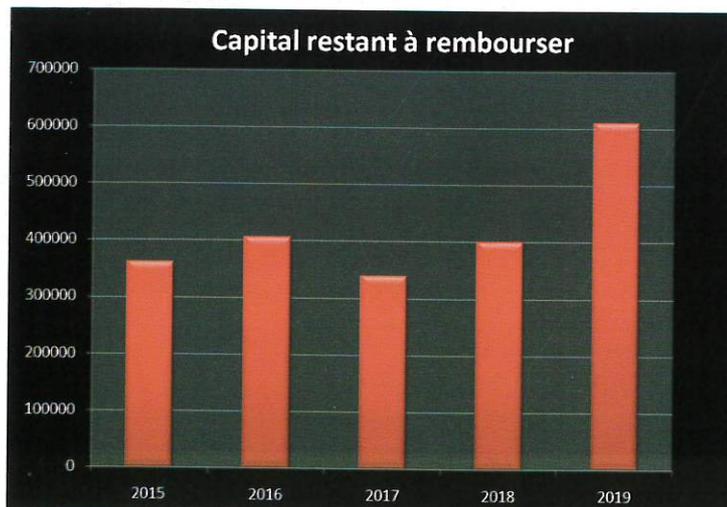


Pour l'emprunt de 255 600 euros, le choix a été fait de recourir aux amortissements constants, c'est-à-dire que le capital est remboursé de manière constante dès la première échéance.

La conséquence, c'est un remboursement plus rapide avec des annuités qui diminuent à chaque échéance. C'est aussi la possibilité d'accéder à des taux plus attractifs.

Le choix de recourir à un prêt apparaît judicieux au regard de l'investissement mais aussi parce que le contexte actuel permet de mobiliser des fonds, des moyens financiers à moindre coût.

Après réalisation de ces emprunts, la situation de l'endettement communal reste favorable et positive.



On notera que deux prêts arrivent à échéance en 2020. Celui souscrit pour un montant de 200 000 euros pour le financement des travaux de réaménagement de l'ancienne école de Marthes (réalisation d'appartements), et celui souscrit pour un montant de 250 000 euros pour les travaux d'aménagement de la Place du Nouveau Siècle.

Malgré une forte hausse de l'endettement (plus de 80%) entre fin 2017 et fin 2019, l'endettement communal reste maîtrisé.

En 2017 la dette par habitant est :

- Pour les communes de 250 à 500 habitants de 527 euros
- Pour les communes de 500 à 2000 habitants de 621 euros
- Pour les communes de 2000 à 3 500 habitants de 715 euros.

Sur la base d'une population de 2022 habitants, la dette de Mametz par habitant au terme de l'année 2019 est de **301,17 euros** !

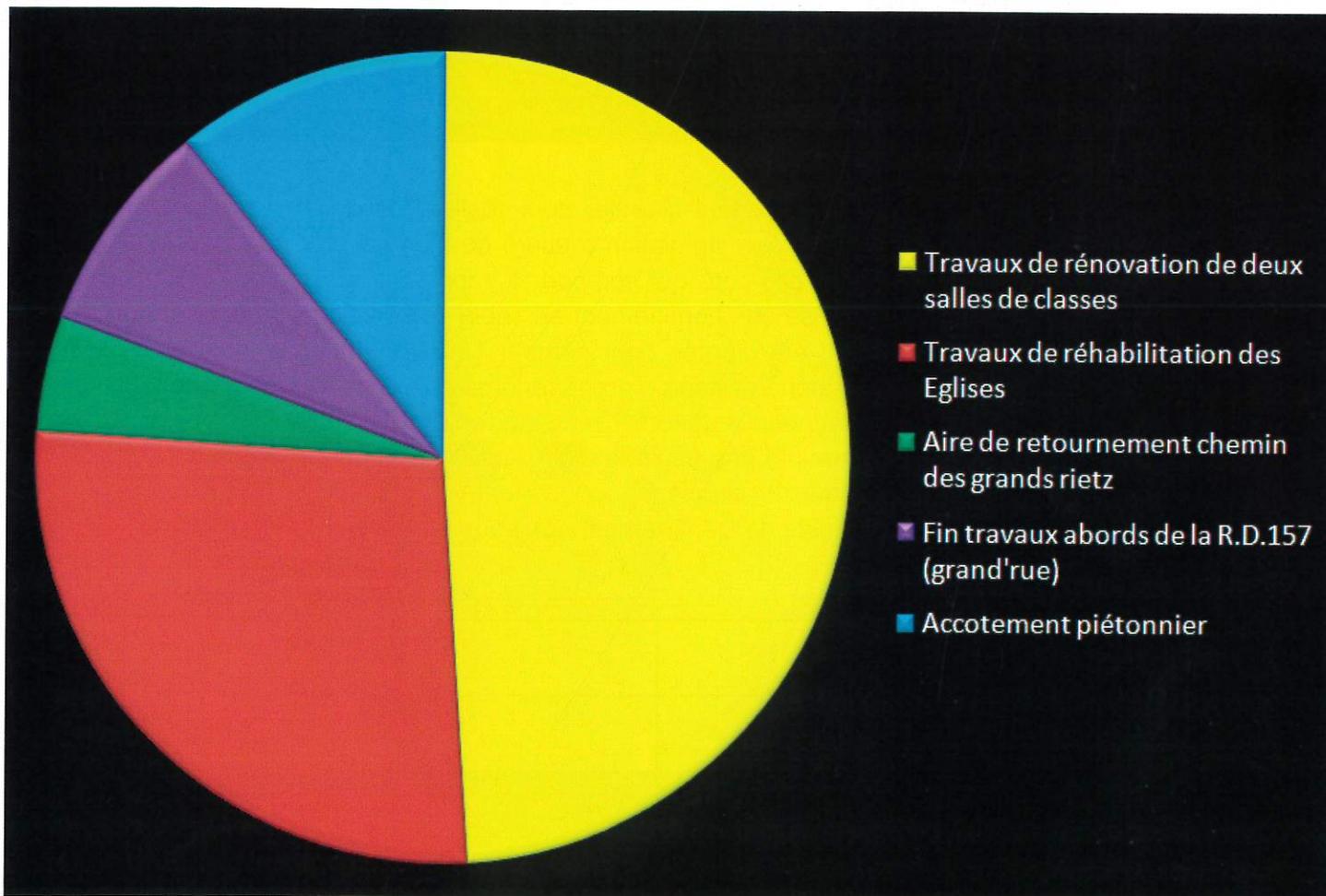
Il faudra être à l'avenir encore plus attentif à la section de fonctionnement, c'est-à-dire aux dépenses et recettes courantes dont une bonne partie sont des dépenses obligatoires (charges de personnel, remboursement des intérêts d'emprunt, contrats de maintenance, assurance...). D'autant que les contrats aidés sont plus encadrés et les contributions de l'Etat plus contraintes. Mais aussi, veiller à disposer de nouvelles ressources ou à faire perdurer celles qui existent (loyers...). Car de cela dépend la capacité de la Commune à pourvoir au financement demain de ces investissements.

Il existe d'ailleurs un lien entre certaines dépenses d'investissements et les dépenses de fonctionnement.

Un investissement a un prix. Mais au-delà il génère souvent de nouvelles dépenses de fonctionnement. Un nouveau bâtiment peut conduire à de nouvelles dépenses : entretien, assurance, chauffage....

A l'inverse, investir dans un système de chauffage ou d'éclairage moins énergivore diminue les dépenses courantes. De même pour des travaux d'isolation...

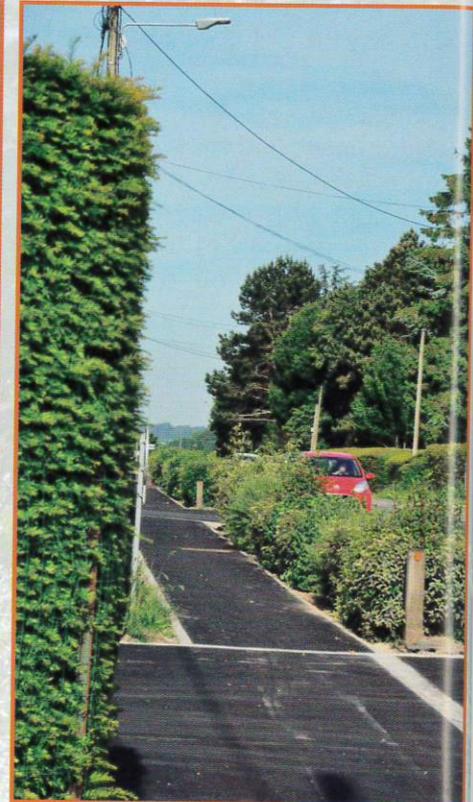
A la date du 23.11.2019, le montant des principaux investissements s'élève à 568 447,78 euros et peut se ventiler de la manière suivante :





TRAVAUX

04•2019 / 05•2019 || ◀
ACCOTEMENT PIETONNIER

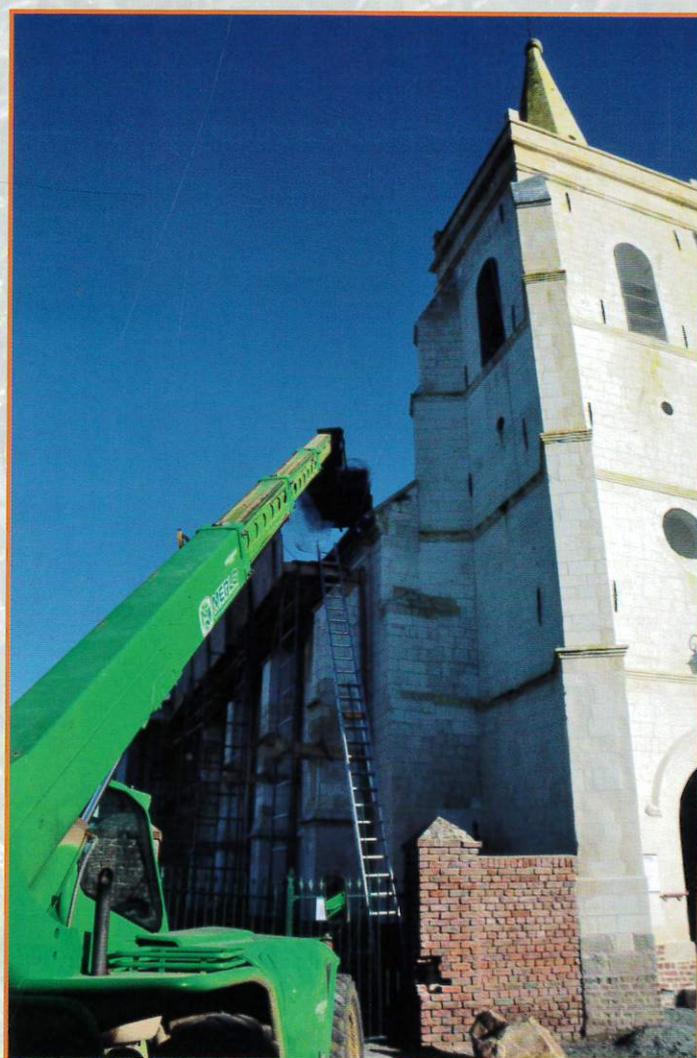


En 2007, la commune avait entrepris un important chantier pour réaliser un accotement piétonnier entre Mametz centre et Crecques. En effet, avec une circulation routière de plus en plus importante, il devenait dangereux de se déplacer à pied sur un bas-côté qui comportait, rappelons le, à l'époque un fossé. Ce dernier avait été busé et nous avons réalisé un cheminement en sable ciment. Pour parfaire et agrémenter cette réalisation, une haie végétale avait été plantée pour séparer cet accotement piétonnier de la route départementale. Malheureusement, le matériau retenu n'a pas tenu dans le temps et d'énormes flaques se formaient à chaque grosse pluie. La commune a donc fait procéder en 2019 à la pose d'une bordurette et d'un enrobé avec une évacuation performante des eaux de pluie. Après un appel d'offres, ce chantier a été confié à l'entreprise A.E.I. de Saint-Martin-lez-Tatinghem pour un montant hors taxe de 62 534 euros. A nouveau, nous avons pu compter sur l'aide du Département que nous remercions.

Coût total des travaux	62 534 €
Subvention du Département	15 000 €
A charge de la Commune	47 534 €



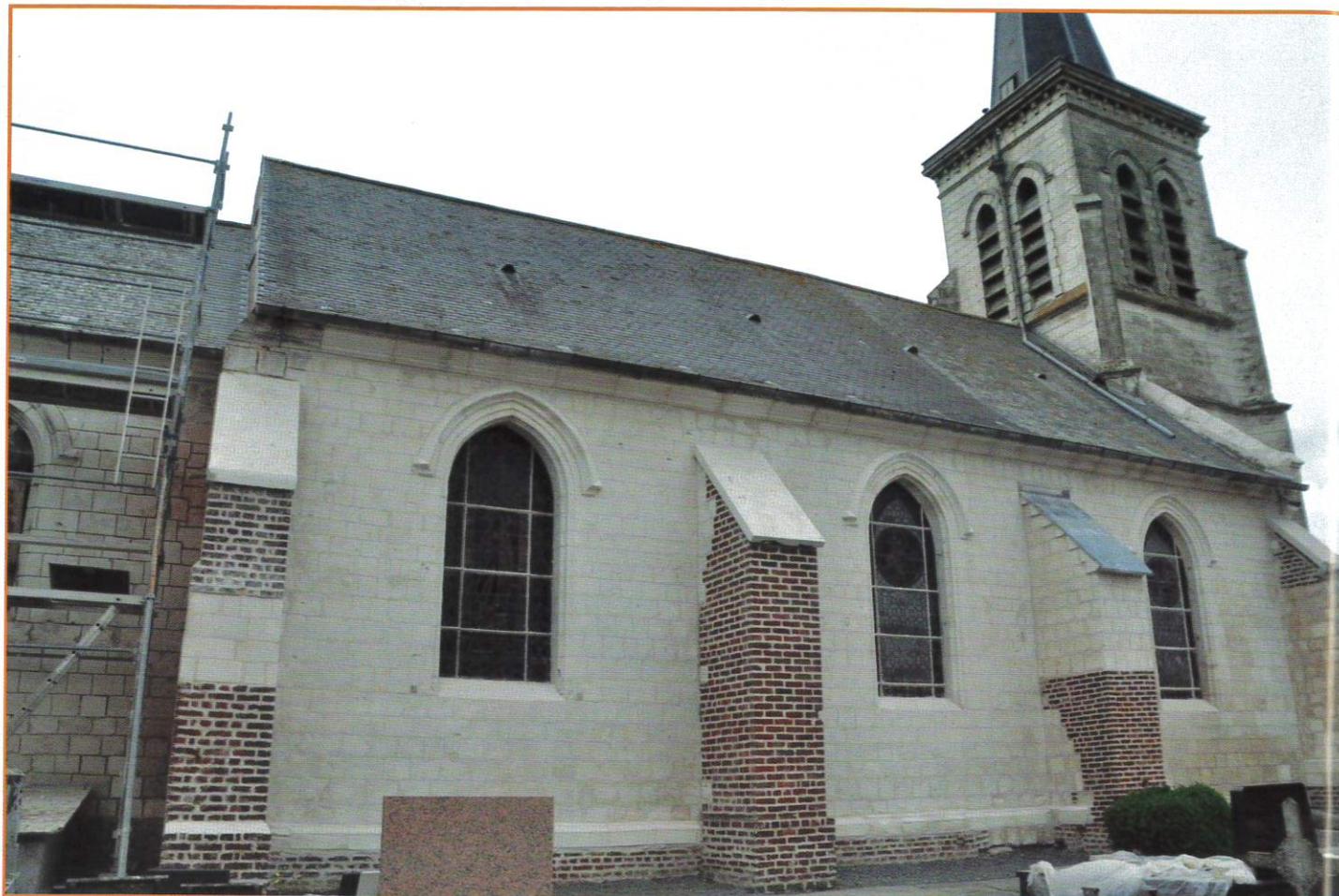
Pavage autour de l'église (Commune)



Rénovation de la toiture (Ets Jennequin)

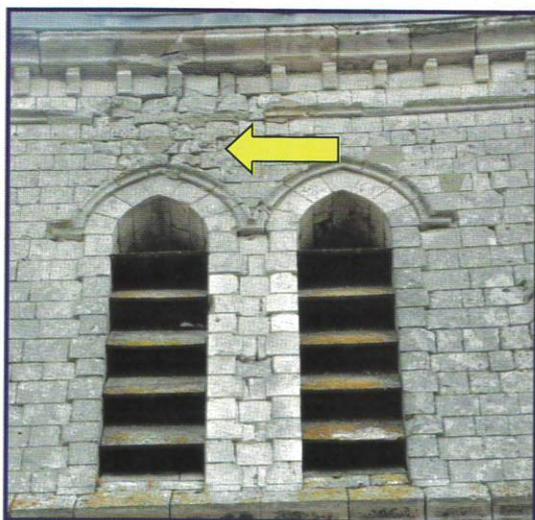


Sablage et rejointoiement du mur du cimetière (A.P.R.T.)



Après l'achèvement des travaux de restauration sur l'église de Mametz, un second chantier école a été mis en place sur celle de Crecques. En attendant l'échafaudage, l'A.P.R.T. (Association de Promotion et de Reconnaissance par le Travail) s'est attaquée au pourtour de l'église. De gros dégâts ont été constatés notamment au niveau des bas de mur où d'énormes pierres ont dû être remplacées. Le plafond de la sacristie a été démonté en partie pour remplacer des éléments de charpente atteints par la pourriture, résultat d'une fuite de toiture.

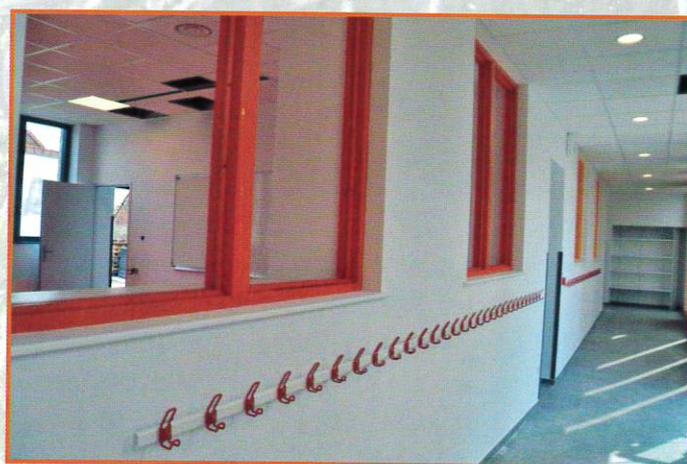
Depuis septembre, l'association travaille sur la tour. Comme vous pouvez le constater sur l'encadré ci-dessous, l'équipe a découvert des zones très endommagées par les eaux de pluie. Pour stopper cette dégradation, l'entreprise JENNEQUIN a remplacé le chéneau et procédera en fin de chantier au remplacement des gouttières. L'A.P.R.T. a entrepris le changement des pierres qui menaçaient de chuter. Le challenge a été très difficile à relever car il leur a fallu hisser et placer en haut de cette tour des pierres de plus de 80 kg. Côté communal, nos employés ont procédé au remplacement des abat-sons et à la pose de grilles galvanisées anti-pigeons sur l'ensemble des ouvertures de la tour. La porte d'entrée va être décapée, restaurée et peinte pour être en adéquation avec ce bâtiment qui a retrouvé une partie de sa jeunesse.



Le chantier devrait s'achever au cours du premier semestre 2020 et un troisième chantier école sera alors mis en place en janvier sur l'église de Marthes qui a également grand besoin de soins.

Pour finaliser ces trois chantiers, il restera à procéder à la remise en état des cloches dont certaines sont muettes depuis plusieurs mois par souci de sécurité.

04•2019 / 09•2019 || ◀ RENOVATION DES DEUX ANCIENNES CLASSES



Les deux plus anciennes classes de l'école des Tilleuls ont subi un lifting complet. Le défi à relever était d'une grande importance : réaliser les travaux en moins de six mois. Il fallait absolument être prêt pour la rentrée de septembre. A partir des vacances de Pâques jusqu'aux vacances d'été, les élèves ont été relogés dans des locaux existants pour faire l'économie d'une location de bâtiments modulaires (15000 €). La classe de Monsieur EVERAËRE, directeur, a donc « atterri » à la mairie dans la salle du conseil et celle de Monsieur ROBILLIARD dans la classe informatique. Après la démolition en règle de toutes

les anciennes installations (plafonds, anciennes isolations, fenêtres, portes, électricité, etc.), les deux classes se sont retrouvées à nu et la rénovation par elle-même a pu débuter. Le but à atteindre étant d'obtenir deux classes B.B.C. (bâtiment basse consommation). Une coursive vitrée et colorée sur la face avant et un couloir central pour se rendre sur l'arrière du bâtiment ont été réalisés, chacun intégrant une rampe pour l'accès des personnes à mobilité réduite. Les délais ont été tenus in extremis et ce sont des jeunes élèves ébahis de CM1 et CE2 qui ont pris possession de ces locaux flambant neufs.

Comme à chaque opération réalisée dans la commune, nous avons pu compter sur la participation financière du Département. Sont venues compléter cette subvention, celle de la CAPSO et de la Fédération Départementale de l'énergie (F.D.E.). Le dossier déposé par la commune auprès des services de l'Etat pour obtenir la dotation d'équipement pour les territoires ruraux (D.E.T.R.) n'a pas été retenu bien que le domaine scolaire soit une priorité. Ce rejet fait suite à celui pour la nouvelle mairie et pour la rénovation de l'église de Mametz. La commune va redéposer le dossier en 2020 et retenter sa chance, avec espoir cette fois !!!!!

Coût total des travaux	297 617 €
Subvention du Département	87 500 €
Subvention de la F.D.E.	30 788 €
Aide financière de la CAPSO	10 749 €
A charge de la Commune	168 580 €

02•2019 / 03•2019 || ◀ CHEMIN DES MONTS MOULINS



Propriétaire du terrain situé le long de la Lys à partir du marais de Crecques, la famille BIALLAIS a reculé sa clôture pour laisser un passage conséquent aux randonneurs. Un important chantier de débroussaillage a été effectué par nos employés et la CAPSO. L'entreprise DENUNCQ a mis en place les terres pour obtenir un superbe chemin de randonnée. Ce dernier a été baptisé « Chemin des Monts Moulins » en rapport avec l'appellation du lieu sur le cadastre. **Pour parfaire ce dossier, la commune de Mametz s'est vu offrir ce terrain qui va presque jusque l'étang de la Sauvagine. Merci à la famille BIALLAIS pour ce geste.**

04•2019 || ◀ FLEURISSEMENT GRAND'RUE



Pour achever le chantier sur la Départementale à l'entrée de la commune (réseau pluvial, chaussée, trottoir), certains élus et les employés communaux aidés par des bénévoles, se sont mobilisés pour procéder au repiquage de près de 400 plantes de variétés différentes sélectionnées par Sandy PAYEN conseillère municipale. Ce fleurissement vient parachever ce chantier qui donne toute sa noblesse à l'entrée de notre commune. Dommage que plusieurs dizaines de ces plants aient été volées dès la première semaine. La commune tient à remercier pour leur aide précieuse Messieurs Guy LECLERCQ, Michel DEPRETZ, René LAMBERT et Thierry LEVECQUE.

10•2019 || ◀ PEINTURES SALLE DU MILLENIUM



En cette fin d'année 2019, nos employés communaux avec la collaboration « artistique » de notre première adjointe Véronique DEPRETZ ont paré de couleurs chatoyantes le hall de la salle du Millénum.

11•2019 || ◀ ROND POINT DE LA RUE DE LA CHAPELLE



Arborant fièrement son magnifique tilleul en son centre, le rond point de la rue de la chapelle attendait avec impatience une belle borduration qui allait mettre en valeur ses contours. Voilà qui a été fait par nos employés communaux sous la directive de Dominique MAËS adjoint aux travaux et le concours des engins techniques de la CAPSO.

2001-2019 RETROSPECTIVE



Fin des plantations à la Sauvagine



2001

Rue Saint Honoré



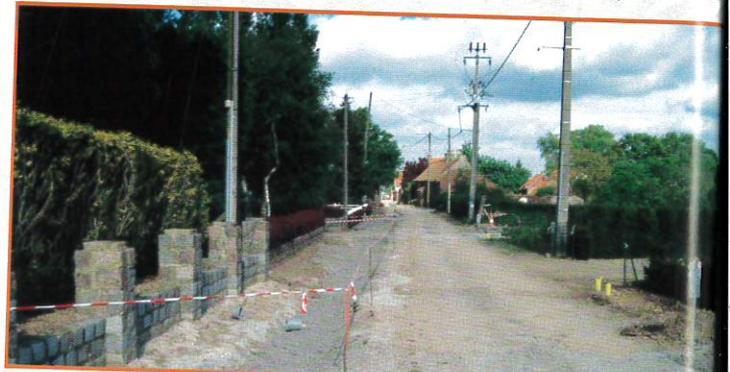
2003

Construction de 3 classes pour le regroupement



2004

Boucherie Charcuterie AUXENFANTS



Réfection complète du chemin des Grands Rietz



2005

Rénovation de la rue de la Gare



Cabinet des kinésithérapeutes



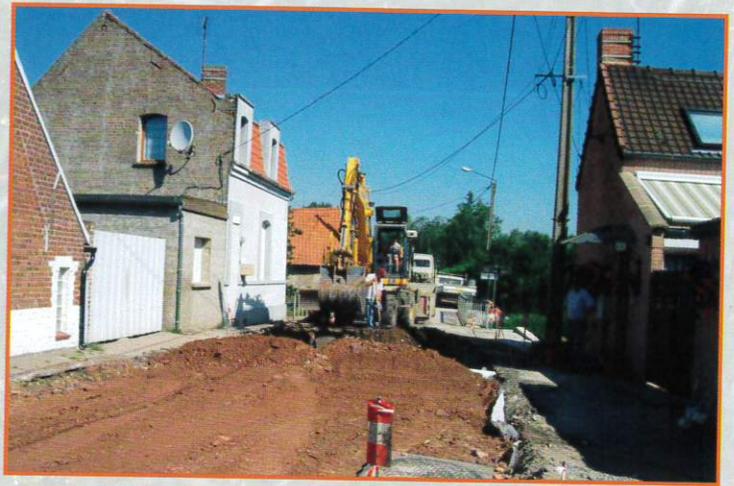
Empierrement des berges de la Sauvagine



Transformation de l'école de Marthes en logement



Zone pavillonnaire rue de la place 15 logements



Réfection complète de la rue du Stade



Trottoir rue du Choquart 1ère tranche



Toiture Presbytère de Crecques



Remplacement des chaudières de l'école



Achat d'un tracteur John Deere



Réfection de la toiture de la mairie actuelle



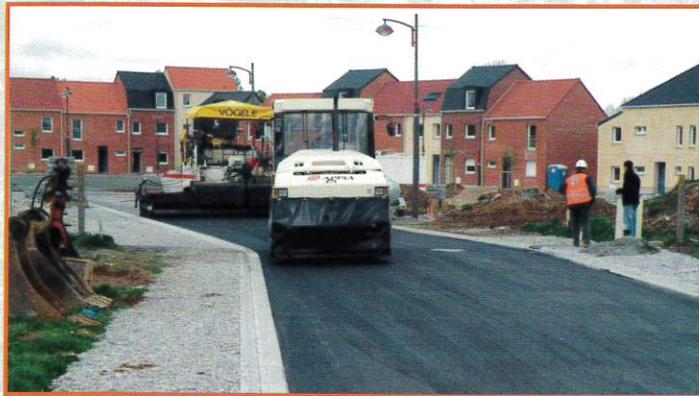
Accotement piétonnier



Place du Nouveau Siècle



Rue des Ecoliers



Création de la rue de l'école buissonnière



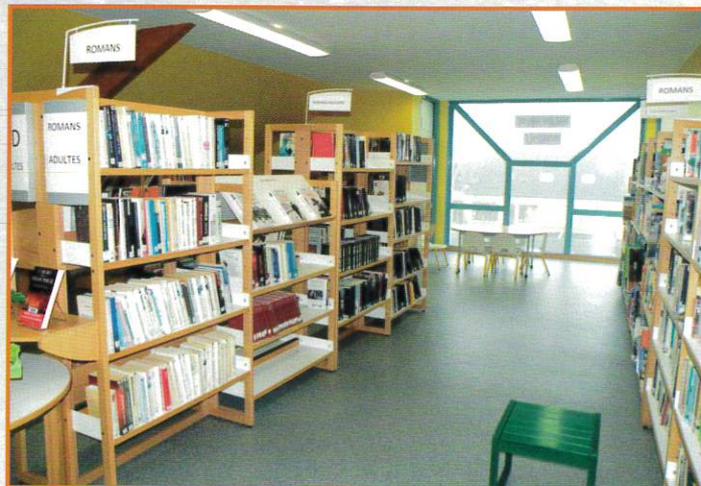
Arrivée de Mme SMAL, orthophoniste



Citerne incendie 60 m³ à Crecques



Arrivée de l'internet ADSL



Nouvelle bibliothèque à l'étage de la salle du Millénium



Arrivée d'un distributeur de billets

2011



Classe informatique au 76 grand'rue



Maison des associations et local carabiniers



La boulangerie - pâtisserie



Nouvelle station d'épuration

2012

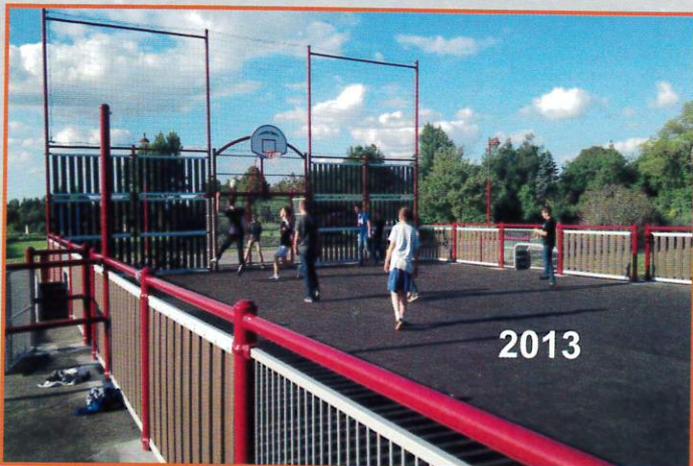


Citerne incendie 60 m³ Rue du Choquart

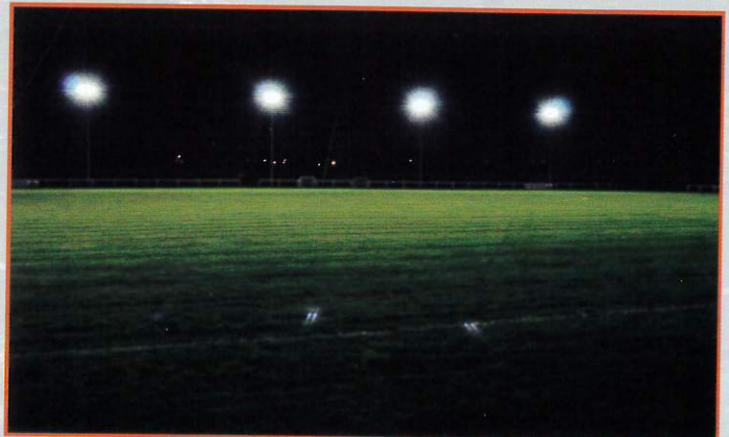


Réfection du chemin des ruelles

2013



City stade



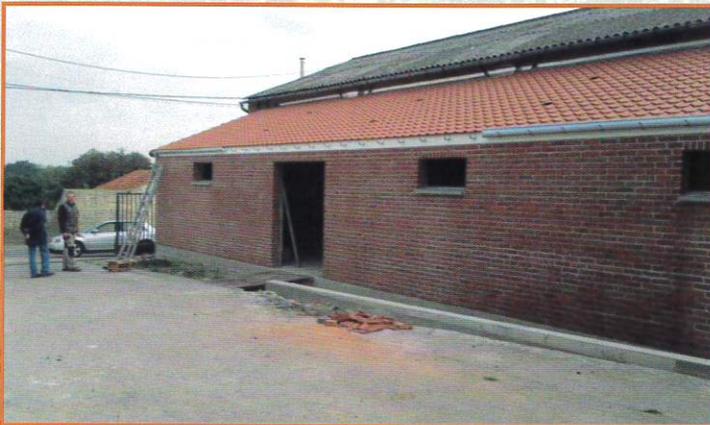
Eclairage du terrain de football



Rénovation du terrain multi-sport de Marthes



Bâtiment modulaire Banque Alimentaire



Extension de la salle paroissiale



Nouveau préau pour l'école



Trottoir rue du choquant 2ème partie



Trottoir rue de la place



Cabinet dentaire



Élargissement du chemin des charbonniers



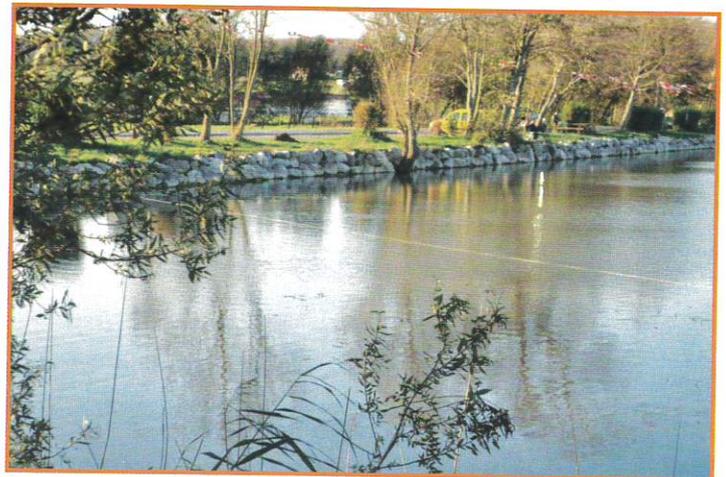
Nouvelle mairie



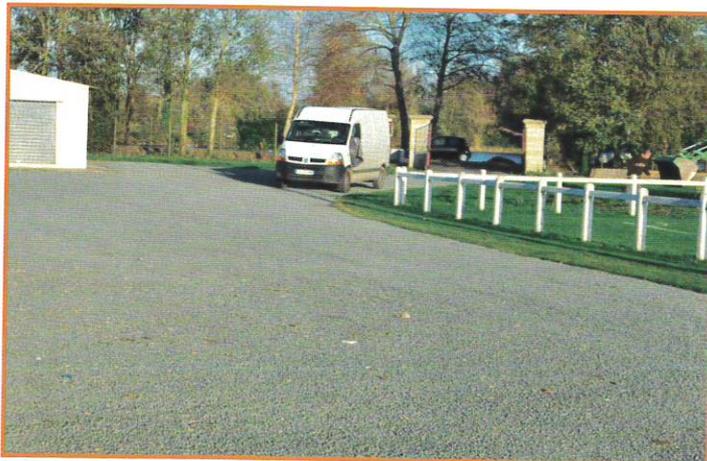
Les jardins de la mairie



Rénovation des logements du presbytère



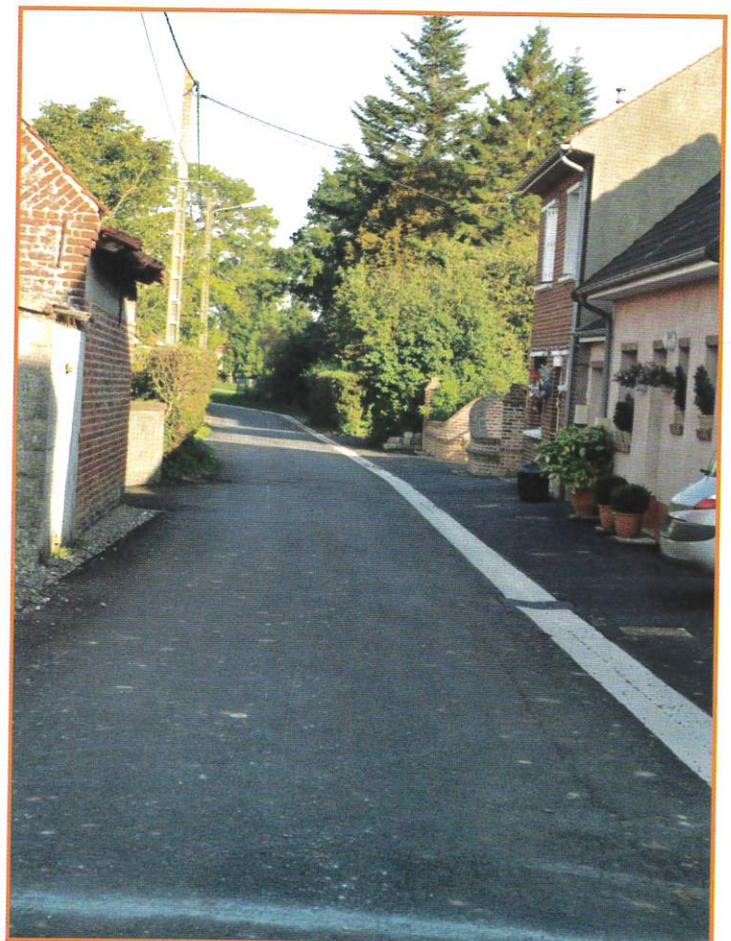
Empierrement des berges étang de Crecques



Parking du terrain de football



Aire de jeux



Rénovation complète de la rue de la chapelle



Cuisine salle paroissiale



Réseau pluvial contour de l'église



Aménagement de la Sauvagine dans le cadre de l'opération Trame Verte et Bleue



Classe modulaire



Assainissement pluvial rue de la Barre



Remplacement du réseau eaux usées
Grand'rue



Renforcement du réseau électrique Mamez
centre pour les commerces



Démolition ancienne station d'épuration



Rénovation complète de la rue de Bruchine



Trottoirs rue du moulin



Rénovation du bâtiment des carabiniers de Marthes

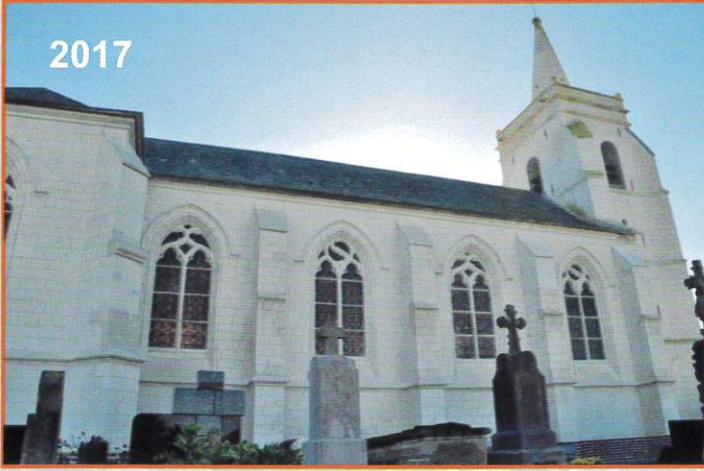


Cabinets médicaux



Remise en état du château d'eau

2017



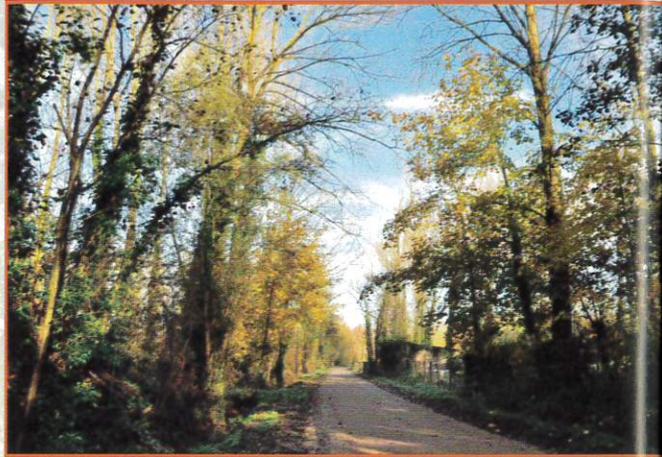
Rénovation complète de l'église de Mametz



Rénovation de la place des Frangines



Réfection chemin du petit marais



Rénovation chemin des carrières

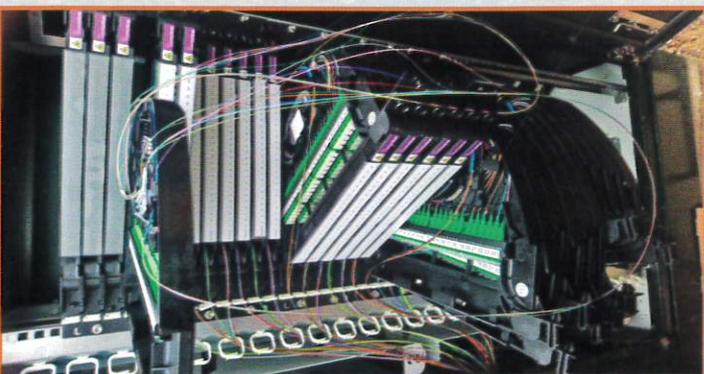
2018



Rénovation complète de l'éclairage public passage en éclairage LED économie de 70%



Rénovation de la Grand'rue à l'entrée de Mametz
Réfection de la chaussée, création de trottoir
remplacement du réseau d'eaux pluviales



Arrivée de la fibre optique

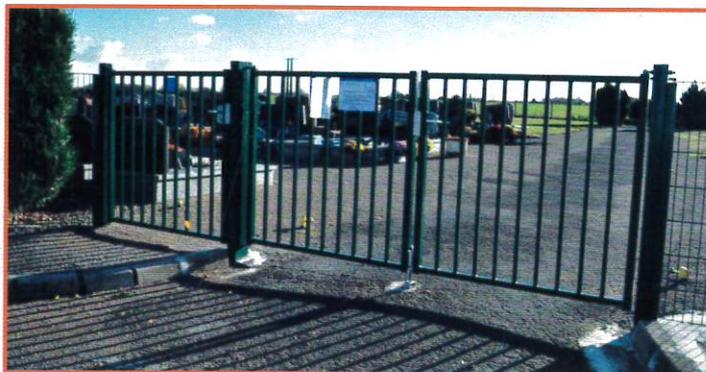


Vestiaire équipe féminine de football

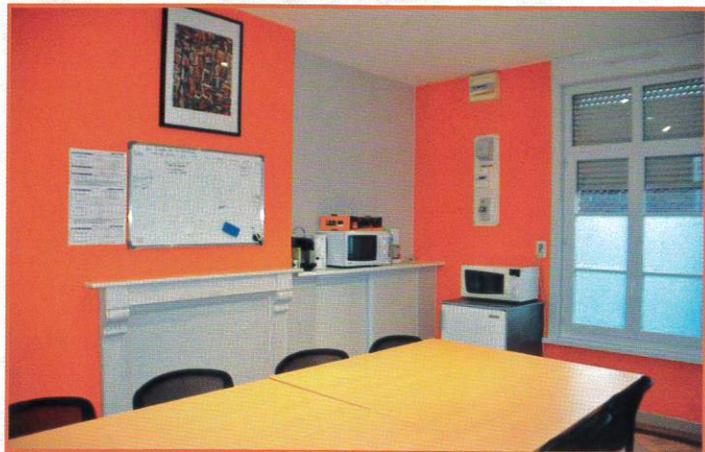


2018

Main courante sur le terrain de football



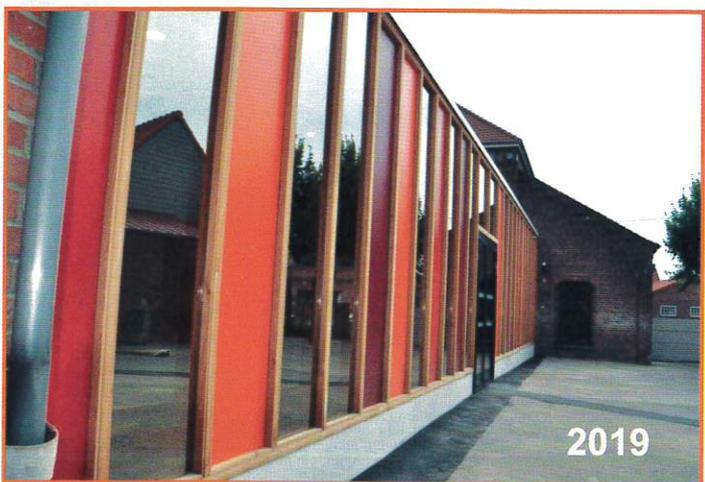
Changement des portails au nouveau cimetière



Création d'une salle des maîtres

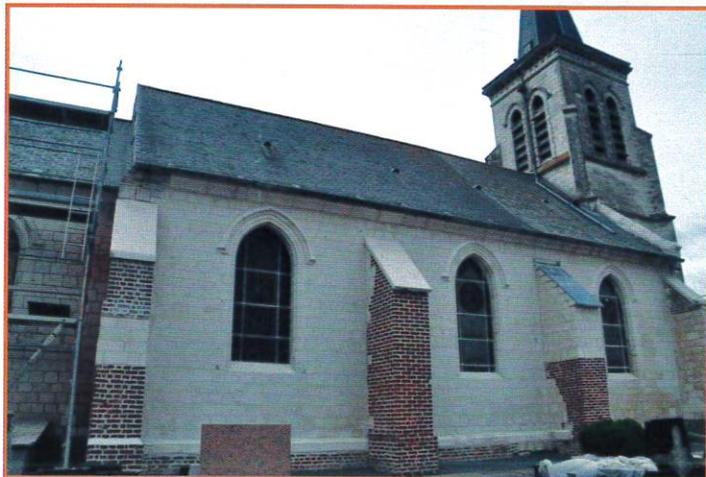


Rénovation mur du cimetière
- pavage - réseau pluvial



2019

Rénovation complète de deux anciennes classes



Rénovation de l'église de Crecques
(début des travaux)



Goudronnage de l'accotement piétonnier



Elargissement du chemin des Monts Moulins
(terrain offert à la commune par les Ets Biallais)



COMMERCES

Rapid'Market

Aurélie et Francis FOREST
82A Grand'rue 62120 MAMETZ
03.21.12.59.82



Depuis le 8 janvier 2019, Aurélie et Francis FOREST ont repris le RAPID MARKET de la grand'rue.

Le magasin est ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30 et le dimanche de 9h à 13h, épicerie, produits frais, dépôt de pain, gaz, vous y trouverez tous les produits du quotidien.

Marché du jeudi matin

Depuis plus d'un an, vous êtes nombreux à profiter du marché du jeudi matin avec des produits de qualité. La poissonnerie Julien vous propose un bel étal de poissons frais et salaisons en provenance directe de Boulogne.

De son côté, Antoine Brioule nous propose des légumes de sa production et des fruits de belle qualité.



POISSONNERIE JULIEN
En direct de Boulogne-sur-Mer
Poissons de petits bateaux

Prix Qualité Fraicheur
06 72 14 51 69

SARL Les ch'ti primeurs

94 route de Roquetteiro
Hameau de la Jumelle
62120 AIRE SUR LA LYS

Présent le jeudi matin à MAMETZ



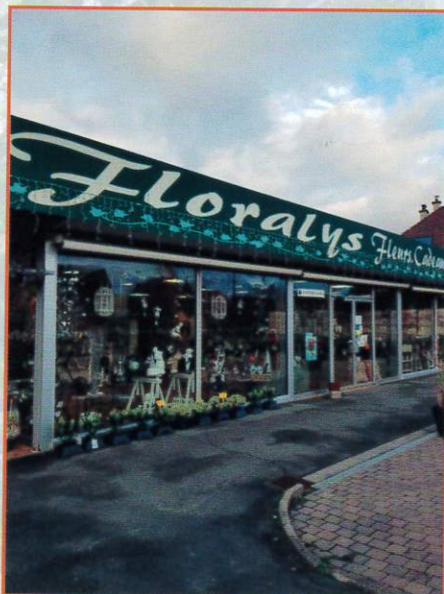
Présent sur les marchés :
- Lundi matin: Hazebrouck
- Mardi après midi: Hondeghem
- Jeudi après midi: Renescure
- Samedi matin: Blaringhem
- Dimanche matin: Hazebrouck

Tel: 06/89/33/08/26
brioule.antoine@laposte.net



|| ◀ FLEURS & CADEAUX

Depuis février 2019, Claudie DUMONT a repris le magasin **FLORALYS**, 98 grand rue. Secondée d'Isabelle, elles vous accueillent du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h, dimanche et jours fériés de 9h30 à 12h30 et vous proposent un grand choix de décorations, bouquets et compositions diverses. Claudie et Isabelle souhaitent à tous les Mametziennes et Mametziens de joyeuses fêtes de fin d'année.



|| ◀ BINTJE CLUB

LE BINTJE CLUB,

notre friterie au 14, contour de l'église, nous annonce l'ouverture prochaine d'une pâtisserie dans le local de l'ancienne friterie. Les travaux sont en cours. Nathalie et Manu vous proposeront également de la volaille fermière et des produits dérivés qui enchanteront vos papilles.

|| ◀ CUISINE



La cuisine pour Carine, c'est avant tout une affaire de famille, un moment de partage et de convivialité. Passionnée depuis son plus jeune âge, Carine en a fait son métier, coach culinaire et vendeuse indépendante à domicile. Elle vous invite au travers d'ateliers de cuisine thématiques (gratuits) à un voyage culinaire, à domicile, avec vos proches et vos amis. Vivez l'expérience d'un shopping sympa de produits de qualité, sélectionnés par Will & Alex (ustensiles de cuisine et épices) par le biais d'une cuisine saine et gourmande que vous dégusterez ensemble. Des réalisations diverses et variées telles que l'Apéro au siphon, les Sushis, la cuisine Thaï ou Indienne, les bûches de Noël, les macarons, etc.

Retrouvez la sur Facebook Carine-Will&Alex-Mametz pour découvrir l'actualité du moment et les propositions à venir ou contactez la au 06.52.92.20.77.





AGENCE POSTALE COMMUNALE

Pour ne pas faire subir à la population la fermeture du bureau de poste, commune en 2010 a signé un accord avec la Poste pour prendre en charge service en créant une A.P.C. (Agence postale communale). Lors l'aménagement de la nouvelle mairie, par souci de sécurité, un local a été dédié à ce service géré Madame Catherine LAMBLIN.

Le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 11h à 12h et de 14h à 16h30, samedi de 10h15 à 11h45. La levée se fait à 15h10 en semaine et à 12h le samedi.



OPERATIONS REALISABLES

LE COURRIER (LETTRES ET COLIS)



- Vente de timbres à l'unité ou en carnet / Vente de timbres de collection.
- Vente d'enveloppes « Prêt à poster » par lot de 10 ou à l'unité / envoi par lettre suivie / lettre recommandée mobile / sticker suivi par 12 / emballage prépayé Chronopost (livraison le lendemain avant 13h si départ de Mametz à la levée de 15h10 ou à la Poste d'Aire-sur-la-Lys avant 17h).
- Vente de boîtes et de pochettes à bulles pré-affranchies COLISSIMO France et étranger. Vente de boîtes et de pochettes à bulles non affranchies.
- COLISSIMO (emballé par vos soins) France et étranger avec ou sans signature, avec assurance jusqu'à 1000 euros par tranche de 100 euros. Dépôt de colis y compris les recommandés et suivis (COLISSIMO). Dépôt de COLISSIMO et CHRONOPOST (Bordereau d'expédition imprimé sur internet).
- Retrait de lettres recommandées et colis en instance (maximum 15 jours).
- Contrat de réexpédition du courrier pour 6 mois ou un an (renouvellement, modification, résiliation). Activation d'un contrat de réexpédition fait sur internet.
- Contrat Poste restante / Contrat garde du courrier.
- Procuration pour les colis et les lettres recommandés (se munir de votre carte d'identité).





BANQUE POSTALE

- Retrait d'espèces sur CCP ou Compte Epargne : maximum 350 € par personne et par période de 7 jours (uniquement les titulaires du compte) Pour les comptes joints, cette somme passe à 700 €.
- Retrait avec la carte bancaire de la Poste sur présentation de la carté d'identité (maximum 350 €)
- Versements en espèces sur CCP et compte épargne du titulaire dans la limite de 350 € par période 7 jours.
- Dépôt de chèques avec un bordereau fourni par l'agence postale communale.
- Services divers : renouvellement de carnet de chèques, demande de rendez-vous avec la conseillère.

DIVERS



- Téléphonie : vente de cartes prépayées (nationales et internationales) La Poste Mobile et de cartes SIM à activer sur internet sur la Poste Mobile avec différents forfaits (maintien du numéro).
- Vente de recharges téléphoniques (classiques et internationales) La Poste (5€ / 10 / 20 / 30€).



- Vente de pièces de la Monnaie de Paris (pièce histoire du patrimoine et diverses collections en cours d'année).

**POUR VOS ACHATS EN LIGNE, VOUS POUVEZ DESORMAIS SELECTIONNER
L'AGENCE POSTALE COMMUNALE POUR VOS LIVRAISONS
POINT RELAIS SOUS LE NOM « AP MAMETZ »**





T.A.D. MOUVEO

Le transport à la demande (T.A.D.) est votre service de bus pour faciliter déplacements au sein de la CAPSO mais aussi entre les centres bourgs territoire. Pour plus de précisions, demander le dépliant en mairie.

1. Pour votre 1er trajet, **INSCRIVEZ-VOUS** en complétant le formulaire TAD accompagné des pièces justificatives demandées à votre point d'accueil Mouvéo.

Le formulaire est disponible :



Sur internet : mouveo.ca-psy.fr
(rubrique se déplacer > transport à la demande)

Au Point Accueil Mouvéo
(jusqu'au 14 novembre)



3, place Foch à Saint-Omer

Au Comptoir de la Mobilité
(à partir du 15 novembre)

La Station-Gare SNCF à Saint-Omer

2. **RÉSERVEZ VOTRE TRAJET** dans la limite des horaires disponibles en téléphonant à notre numéro :



06 80 79 01 20
du lundi au vendredi de 8h à 18h

Notez que votre réservation peut se faire au plus tard la veille de votre déplacement (pour un appel avant midi). Le vendredi avant midi pour le lundi.



Et très bientôt,
réservez votre TAD
en ligne !

3. **VOTRE RÉSERVATION EST VALIDÉE ?**

Rendez-vous :

- à l'heure indiquée à l'**arrêt scolaire** le plus proche de votre domicile.

- **à domicile** pour les personnes à mobilité réduite avec une reconnaissance à 80%.

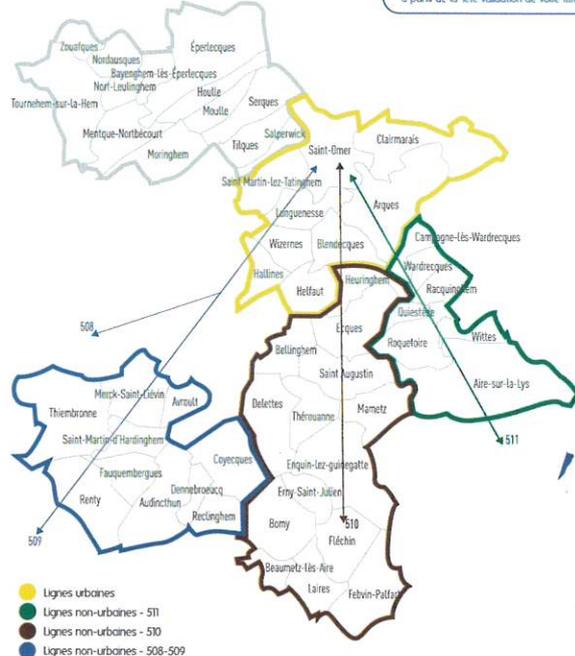
Retrouvez les plans et horaires de vos lignes sur mouveo.ca-psy.fr et à votre point d'accueil Mouvéo.

VOTRE RÉSEAU

MOUVEO
TRANSPORTS EN COMMUN AUDOMAROIS

VOUS AVEZ UNE CORRESPONDANCE ?

Avec votre titre de transport TAD Mouvéo, la correspondance est gratuite avec le réseau MOUVEO et les lignes non urbaines dans les communes de la CAPSO à partir de la 1ère validation de votre titre.



- Lignes urbaines
- Lignes non-urbaines - 511
- Lignes non-urbaines - 510
- Lignes non-urbaines - 508-509

Les véhicules ne circulent pas les dimanches et jours fériés.

VOUS DÉPENDEZ DES ZONES BLEUE, VERTE ET MARRON ?

Profitez désormais du service de transport à la demande TAD

> Pour vous rendre facilement à Saint-Omer
Le TAD Mouvéo vous conduit depuis l'arrêt de bus scolaire le plus proche de votre domicile jusqu'à l'**arrêt de ligne non urbaine** (plans et horaires disponibles sur mouveo.ca-psy.fr et en espace vente Mouvéo)

> Pour rejoindre un centre bourg
Zone Bleue : Fauquembergues / Zone Marron : Théroanne / Zone Verte : Aire-sur-la-Lys

Exemples de déplacements :
1/ Vous habitez Delettes, nous venons vous chercher à l'arrêt de bus scolaire le plus proche de votre domicile pour vous déposer à l'arrêt de la ligne 510 de Théroanne (en fonction des horaires de lignes et des places disponibles).
2/ Vous habitez Merck-Saint-Lévin et vous devez vous rendre dans votre centre bourg de Fauquembergues : nous venons vous chercher à l'arrêt de bus scolaire le plus proche de votre domicile (en fonction des places disponibles).



**UN SERVICE ACCESSIBLE
AUX PERSONNES
À MOBILITÉ RÉDUITE**

Tous les véhicules de transport à la demande Mouvéo sont équipés pour accueillir les personnes à mobilité réduite.

De plus, les personnes ayant une reconnaissance à 80% peuvent demander une prise en charge de leur domicile via le formulaire d'inscription.

> Voir le « mode d'emploi » dans ce dépliant ou rdv sur mouveo.ca-psy.fr pour plus d'infos.

UN GRAND SERVICE À PRIX MINI !

Ticket unitaire TAD : 2 €

Et avec le Pass Senior (20€/an), et l'abonnement annuel (60€/an) accompagnés d'une attestation, vos trajets TAD sont inclus !

OÙ ACHETER VOS TITRES TAD ?



En espace de vente Mouvéo

• jusqu'au 14/11/19 :

3 place Foch à Saint-Omer

• à partir du 15/11/19 :

La Station - Gare SNCF de Saint-Omer



Directement à bord
du véhicule



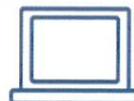
par téléphone
06 80 79 01 20
Du lundi au vendredi de 8h à 18h



en Espace Vente Mouvéo

JUSQU'AU 14/11/19
3 place Foch Saint-Omer
Lundi, mardi, jeudi, et vendredi : 14h - 18h
Mercredi : 9h - 12h et 14h - 18h
Samedi : 9h - 12h

À PARTIR DU 15/11/19
La Station - Gare SNCF
Saint-Omer



sur notre site internet
mouveo.ca-psy.fr



sur notre page Facebook
[reseau.mouveo](https://www.facebook.com/reseau.mouveo)



LES BORNES PAPIER-CARTON

La CAPSO s'est fixée un objectif : RECYCLER TOUS LES PLASTIQUES A L'HORIZON 2020/2021. Pour ce faire, il est nécessaire de libérer de la place dans la poubelle jaune et verte. Aussi, vous ne pourrez plus à l'avenir y mettre papiers et cartons. Ces derniers devront être déposés dans des bornes telles que celle en photo ci-dessous. Ces équipements seront disséminés sur l'ensemble de la commune.

Deux d'entre elles seront affectées à deux associations Mametziennes. Le produit de la revente du papier ou du carton ainsi collecté sera reversé à ces associations, déduction faite des frais d'enlèvement.

La première borne est positionnée à côté de la boulangerie, rue de l'école buissonnière et est destinée à l'A.P.E. (Association des parents d'élèves). Le fruit de cette collecte reviendra donc directement aux enfants (financement de voyages scolaires, de matériel, etc.).

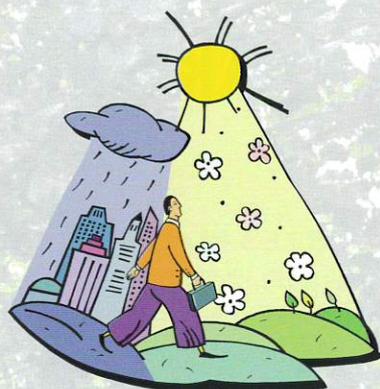
La seconde a été installée près de l'église de Crecques et permettra de financer principalement le chauffage de l'église. Depuis de nombreuses années, la paroisse collecte du papier et du carton et le stocke chez des particuliers. En plus de cette borne, les responsables de la paroisse ont souhaité continuer ce mode de collecte et la CAPSO mettra à leur disposition une benne pour l'enlèvement plusieurs fois dans l'année.

Il est à noter que le produit de la revente des autres bornes positionnées sur l'ensemble de la commune ne sera versé à aucune autre association et il tombera directement dans l'escarcelle de la CAPSO.

Il vous appartient donc de cibler la borne associative qui correspond le plus à vos « affinités » pour déposer vos cartons et papiers.

Pour information, la CAPSO a négocié avec les papetiers de la région et ces derniers vont racheter le papier-carton 80 euros de la tonne. Pour les bornes associatives, 56 euros seront reversés par la CAPSO à l'association concernée, la différence correspondant aux frais d'enlèvement et de gestion.





LA FIBRE OPTIQUE

NOTE D'INFORMATIONS
DESTINEE A TORDRE LE COU A TOUTES LES IDEES RECUES
ET A TOUTES LES FAUSSES INFORMATIONS QUI CIRCULENT.
Dans les médias, on appelle ça les FAKE NEWS

- PTO** **Prise Terminale Optique**
- Point de branchement de la ligne optique installée chez l'abonné
- PBO** **Point de branchement Optique**
- Point de branchement des lignes des locaux à proximité (dépass les PTO)
- BPE** **Boîtiers de Protection d'Epissure**
- Boîtiers techniques installés sur le réseau pour dériver/éclater des fibres
- PM** **Point de Mutualisation**
- Regroupe les lignes FttH d'une zone de 300 locaux minimum
- NRO** **Nœud de Raccordement Optique**
- Accueil des équipements actifs des opérateurs qui fournissent des services à leurs abonnés en aval



1^{ère} ETAPE

Commentons le croquis ci-dessus. La fibre vient d'arriver et couvre à ce jour la presque totalité de la commune. Cette fibre, la société AXIONE, est allée la chercher à Ecques dans un bâtiment que l'on appelle **NRO** *Nœud de raccordement optique*.

Elle a cheminé en aérien (poteaux) ou en souterrain et elle a abouti dans une des trois armoires (**PM** *point de mutualisation*) disséminées sur la commune à savoir **Place du rietz à Marthes, rue de la gare et Grand'rue**. AXIONE va partir de ce point de mutualisation pour venir alimenter des boîtiers appelés *points de branchement optique* **PBO** placés devant les habitations et situés généralement sur des poteaux électriques à raison d'un PBO pour cinq habitations.

Et c'est là que s'arrête la mission confiée à la société AXIONE

2^{ème} ETAPE : Contrôler si vous êtes éligible à la fibre

Il suffit de vous rendre sur le site de CAP FIBRE :

<http://www.capfibre.fr/particulier-eligibilite-thd.html>



Après avoir saisi votre adresse, le site positionne ce type de symbole sur votre logement.

Si ce symbole est **ROUGE**, vous n'êtes pas raccordable pour l'instant à la fibre. Par contre si celui-ci est **VERT**, vous pouvez prendre contact avec un opérateur pour obtenir le raccordement à la fibre.

La société AXIONE prévoit d'achever le chantier de raccordement dans son intégralité pour fin 2019.

Les opérateurs actuellement disponibles et figurant sur ce site sont :

ORANGE, CORIOLIS, K-NET, VIDEO FUTUR, BOUYGUES TELECOM, NORDNET, OZONE, SFR et FREE. En cliquant sur l'un de ces opérateurs, vous pouvez prendre connaissance de leur offre.

Pour bénéficier du raccordement à la fibre, il vous faut impérativement prendre une adhésion à l'un de ces opérateurs.

ATTENTION IDEE RECUE : Je dois opter pour la fibre dès maintenant sinon après, le branchement ne sera plus gratuit ? FAUX

Vous avez tout votre temps pour signer un contrat avec un fournisseur d'accès. Votre raccordement sera toujours gratuit que vous preniez votre décision ce jour ou dans un an voire davantage.

Par contre, n'oubliez pas que toute adhésion vous oblige à mettre un terme au contrat qui vous lie avec votre ancien opérateur. Bien évidemment si celui-ci est le même cela ne pose aucun problème.



Cas particulier : Si un équipement de votre habitation (exemple : alarme) utilise actuellement le réseau filaire de téléphone/internet, vous avez la possibilité de conserver votre abonnement pour gérer cet équipement mais le mieux étant de faire les modifications sur votre équipement pour passer à la fibre, vous évitant ainsi de payer deux abonnements.

3^e ETAPE : Le raccordement de votre habitation

Vous avez souscrit un contrat avec l'un de ces fournisseurs d'accès. Celui-ci s'engage à vous raccorder dans les 16 jours (jours ouvrés) soit environ trois semaines.

Les travaux de raccordement consisteront à partir du boîtier PBO (voir page 1) à venir installer un coffret en limite de propriété et, de là, faire cheminer la fibre jusque votre habitation.

Le raccordement est gratuit sous ces conditions :

- la distance entre le boîtier **PBO** et votre limite de propriété doit être inférieure à 100 m.
- la distance entre la limite de propriété et la maison doit être inférieure à 30 m.
- le cheminement de la fibre à l'intérieur de votre logement ne doit pas excéder 10 m.

Si vous ne répondez pas à l'une de ces conditions, un devis vous sera préalablement remis par l'installateur.

Attention : Même si vous êtes démarché par téléphone ou par tout autre moyen, sachez que rien ne vous oblige à demander un raccordement à la fibre. Les Mametziens non intéressés par la fibre continueront à bénéficier du téléphone, de la télévision et d'internet « classique » qui utilise le réseau filaire d'Orange.

La fibre optique est une avancée technologique très importante pour notre commune. Elle permettra de bénéficier d'un très haut débit internet (téléchargement, accès aux sites internet, jeux en ligne, etc.), d'une qualité de conversation téléphonique très améliorée et d'un accès pour tous à la télévision numérique. Elle sera d'une grande utilité pour les entreprises. Cet important chantier a été possible grâce aux financements de l'Etat, de la Région, du Département et de notre intercommunalité la CAPSO.

J'ai souhaité faire cette mise au point car nous avons relayé pendant des mois de mauvaises informations. Celles figurant sur cette note d'informations ont été contrôlées par AXIONE qui réalise ces travaux.

Jacques DELMAIRE, maire



LES FETES & CEREMONIES



Le Dimanche 27 janvier, la troupe « Les boute en train » de Pihem nous a présenté leur nouvelle pièce théâtre « Un très joyeux anniversaire ». Rappelons que le bénéfice de ce spectacle est reversé chaque année au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)



Le 23 mars 2019, des volontaires de différentes associations notamment de la chasse et de la pêche que des élus ont répondu présents à l'opération « Nettoyons la nature » lancée par Jean-Pierre POI adjoint au cadre de vie. Près d'une tonne de déchets de tout ordre a été ramassée mettant en évidence l'incivilité de certains de nos concitoyens.

MAMETZ 62

MOTO-CLUB
MAMETZ 62

FÊTE DE LA MOTO 2019

6,7 avril

ENTRÉE GRATUITE

Mametz

INFERNAL VARANNE,
MAXILUD, TITANE TEAM ACRABATIE...

RETROUVEZ NOUS SUR FACEBOOK :
FÊTE DE LA MOTO DE MAMETZ 2019

MAMETZ 62

MOTO-CLUB
MAMETZ 62

FÊTE DE LA MOTO 2019

6,7 avril

PAT MCMANUS
EN CONCERT LE SAMEDI 6 AVRIL 2019 À 21h30

TYSON BOOGIE EN PREMIERE PARTIE A 20h30

OVERDRIVERS EN CLÔTURE

PAF 5€

PRÉ-VENTE À PARTIR DU 1^{er} MARS

Mametz

RETROUVEZ NOUS SUR FACEBOOK :
FÊTE DE LA MOTO DE MAMETZ 2019

Le 6 et 7 avril 2019, une fois de plus, la fête de la moto a connu un franc succès avec plus de 12000 visiteurs sur deux jours. Parmi les nombreuses animations, figurait la Boule de la Mort qui a donné le frisson à un public toujours plus nombreux. Côté concert, c'est Pat Mac Manus qui a fait le spectacle le samedi soir. Celui que l'on surnomme dans le métier « Le professeur » nous a démontré tout son talent de guitariste.



Le Dimanche 21 avril, départ en trombe des « grands » pour une chasse aux œufs autour de l'étang de la Sauvagine. Heureusement qu'un parcours pour les plus petits est prévu. A la fin de ces recherches, les œufs sont regroupés (sauf les grands sujets) et partagés équitablement entre tous les participants.



En ce **samedi 4 mai 2019**, ce sont 14 récipiendaires qui ont répondu à l'invitation de la commune afin de voir remettre le diplôme correspondant à la médaille attribuée par Madame la Ministre du Travail. L'absence de Monsieur le Maire et sous la houlette de Madame DEPRETZ, première adjointe, la cérémonie s'est achevée par le verre de l'amitié dans la salle des associations, rue de la gare.



Le **8 mai 2019**, les anciens combattants des ACPG-CATM-TOE Veuves et ceux de la FNACA se sont rendus aux monuments aux morts de Crecques et de Rebecques pour honorer la mémoire des disparus de la dernière guerre mondiale. Une partie de la population et les élus des deux municipalités les ont accompagnés dans ce devoir de mémoire.



24 mai 2019, la CAPSO a confié à l'association « A travers champs » de Clarques l'organisation d'un magnifique concert du groupe des frères DUBZ.



Le dimanche 9 juin, la brocante annuelle a réuni près de 300 exposants sur 2900 mètres. Plus de 400 repas ont été servis à la salle des fêtes.



Comme chaque année, le Geai de Marthes organisé par les Carabiniers de Marthes a connu un succès.

Au programme, manèges, tir inter-sociétés, buvette conviviale et repas champêtre qui a regroupé un grand nombre de convives.

Félicitations à tous les bénévoles.



A l'occasion de ce geai, Jean-Pierre POTIER, adjoint, a organisé son traditionnel brevet cyclo qui a rassemblé plus de 250 amoureux de la petite reine.

De son côté, l'association Mametz Gym'form a mis en place comme chaque année, une marche ouverte à tous qui a regroupé un peu plus de 100 randonneurs.

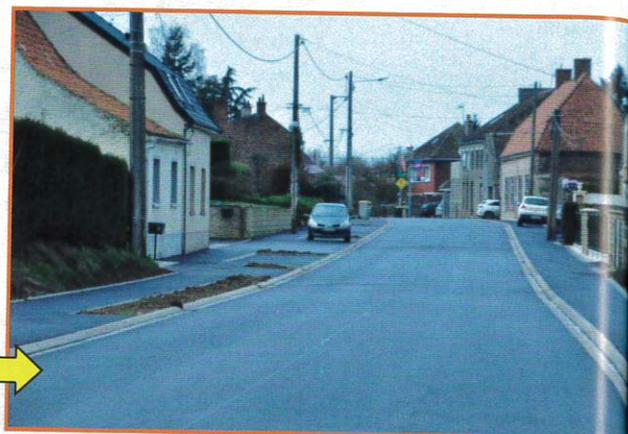




Plus de 200 repas (paëlla ou couscous) ont été servis lors de cet après-midi dansant à l'occasion de la **ducasse le 8 septembre 2019**. Les musiciens talentueux du groupe belge « Cree Dance » ont fait danser l'assistance pendant plus de 6 heures avec des musiques de tout style et de toute époque.



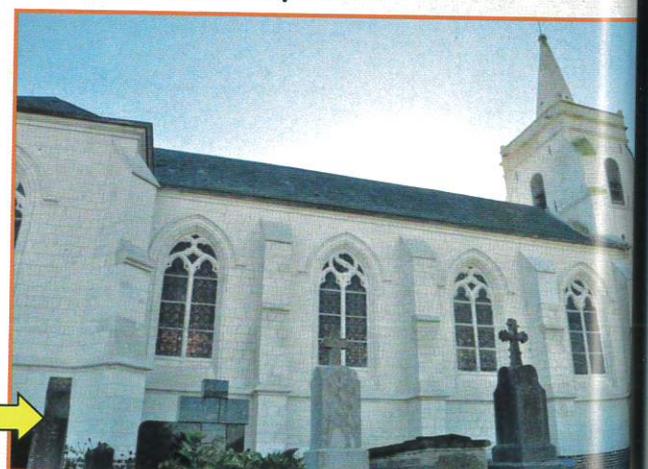
Une matinée consacrée à l'inauguration de quatre grands chantiers financés par le Département organisée le 5 octobre 2019. Merci à nos deux conseillers départementaux Madame MASSAR et Monsieur LUBRET.



Inauguration des travaux réalisés à l'entrée de Mametz (réseau pluvial, voirie, trottoirs, plantations)



Inauguration de la place « historique » de la commune après rénovation



Inauguration de l'église de Mametz après rénovation par l'Abbé DENIS et le Président de l'A.P.



Inauguration des 2 classes rénovées par Monsieur EVERAERE, directeur de l'école des tilleuls



20 OCTOBRE 2019 - REPAS DES AINES
230 PARTICIPANTS





Lors de l'assemblée générale de l'Association des Fêtes, Véronique DEPRETZ, adjointe au maire a su réunir l'ensemble des bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour que nos fêtes soient une réussite. Pour exemple que serait notre magnifique brocante qui représente un travail colossal sans leur précieuse dans la gestion des emplacements, sur le terrain, en cuisine, en restauration ou derrière le bar.



Le samedi 9 novembre, la salle du Millénium a de nouveau accueilli le spectacle « Son rêve brisé anciennement « écoute ton cœur de rocker ». Les bénéfices sont reversés au profit des jeunes autistes. Trois groupes se sont succédés sur scène notamment le tribute band de Queen « Queen Rock you » et le tribute du groupe ACDC « Angus Band »



Le 6-7 et 8 décembre 2019, le traditionnel marché de Noël organisé par le club couture « Un plus pour Mametz a connu comme chaque année un franc succès. Les 24 exposants ont offert aux nombreux visiteurs tout un panel d'objets artisanaux allant de la décoration de maison jusqu'aux bijoux fantaisie. Les artisans de bouche ont également tiré leur épingle du jeu avec un stock réduit à la plus simple expression en fin de marché.



Après 12 ans au service de la commune, Cécile ZOBEL a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er janvier 2020. Exerçant les fonctions d'ATSEM dans la classe de Monsieur LELIEVRE puis de Madame PECQUEUX, responsable de la cantine pour les maternelles, en charge de la vente de tickets de cantine et de garderie, Cécile a bien mérité cette retraite qu'elle compte consacrer à elle-même et à toute sa famille.



PETITE HISTOIRE DE LA COMMUNE

REVUE DES MAIRES DE MAMETZ.

DE L'UNION DE MAMETZ, MARTHES ET CRECQUES À LA LOI MUNICIPALE
(1822-1884)

Cette année d'élections municipales est l'occasion de revenir sur ceux qui ont occupé le fauteuil de premier magistrat de la commune, fauteuil dont Marie-Thérèse Delmoutier avait évoqué les souvenirs (« Et si les maires m'étaient contés », bulletin n° 10, janvier 1992). Ne pouvant résumer presque 200 ans en quelques pages, nous nous efforcerons ici de présenter les maires de la période allant de 1822 à 1884, pendant laquelle le maire est nommé par le conseil municipal parmi les notables. De la manière dont le regroupement des communes s'est effectué en 1822, nous ne dirons rien ici, le bicentenaire approche à grand pas et nous y reviendrons ailleurs ... Nous arrêtons en 1822, la date à laquelle est votée la loi connue sous le nom de Loi municipale, qui entre autres crée un régime juridique uniforme pour toutes les communes de France et consacre l'élection du conseil municipal au suffrage universel masculin, conseil qui élit le maire.

1822-1838 Jacques Célestin DELPLACE

Jacques Célestin (dit Célestin) Delplace est le premier maire de la commune de Mametz né le 20 mars 1813, au moment du regroupement des trois villages de Mametz, Marthes et Crecques. Il occupe cette fonction pendant 25 ans. Il avait été auparavant maire du seul Mametz entre 1813 et 1816, puis entre 1819 et 1822.

Célestin Delplace est natif d'Enquin, le 19 janvier 1772. Son père, Pierre Joseph Delplace, maître tonnelier, est originaire de ce village. Sa mère, Marie Rose Bouquillon, est d'Enguinegatte. Le 12 février 1806, date à laquelle il épouse Marie Alexandrine Mantel à Rebecques, il exerce la profession de brasseur à Enquin. Les Mantel sont une famille de notables cultivateurs rebecquois. Son beau-père est Ferdinand Mantel, sa belle-mère Rose Lartisien, issue de l'une des plus vieilles familles du village.

Aucune attache familiale ne le prédisposait donc à devenir maire de Mametz. C'est son installation à la tête de la brasserie qui en a fait un notable propre à être désigné maire.

Célestin Delplace meurt à Mametz le 25 février 1859, il est dit rentier sur son acte de décès. Il laisse deux enfants :

Pierre Delplace, propriétaire à Mametz (1859), qui sera maire à son tour.

Alexandrine Delplace, épouse de Pierre Lemaître, propriétaire à Mametz (1859)

Célestin Delplace, mort avant son père laissant lui-même deux enfants, Célestin et Clovis.

1838-1848 Nicolas François DESANNOY

Nicolas François Desannoy est né à Saint-Quentin (lès-Aire) le 1^{er} juillet 1791. Il est fils de Nicolas François Desannoy, laboureur, et de Marie Julie Lemaire. Il se marie à Mametz le 22 novembre 1815 avec une autre Marie Julie Lemaire, sa cousine issue de germains, née à Crecques le 11 mars 1792. Son beau-père Sébastien Lemaire, fut maire de Mametz avant d'être destitué, sous l'Empire.

1848-1852 Augustin François Joseph BAURAIN

Augustin Baurain est né à Crecques le 2 janvier 1818 de Jacques Joseph, cultivateur, et de Séraphine Bourdrel, mariés à Crecques le 17 mars 1813. Les deux grands-pères sont cultivateurs. Le grand-père maternel François Joseph Bourdrel fut en outre maire de Crecques et le père de ce dernier Pierre François Bourdrel était bailli du village avant la Révolution.

Mort à Mametz le 16 juillet 1867, rentier, célibataire. Ses héritiers sont ses frères et sœurs : Augustin, Louis, Modeste, François et Stéphanie, tous cultivateurs à Crecques, la dernière étant épouse d'Alphonse Dehestre, également cultivateur.

1852-1860 Aimé Désiré BOURDREL

Outre le fait qu'ils sont tous deux fermiers, Aimé Bourdrel et son prédécesseur ont un grand-père commun, François Joseph Bourdrel, ancien maire de Crecques. Aimé Bourdrel est né le 9 octobre 1813 à Crecques, de François Joseph Bertin Bourdrel et d'Émelie (pas de faute de frappe) Pélagie Bourdrel, mariée à Rebecques le 11 août 1813. Ses parents sont issus de cousins germains, François Joseph Bourdrel grand-père paternel, étant le frère aîné de Louis Constantin Bourdrel, le cadet de la fratrie, fermier à Choquel.

Aimé Bourdrel se marie à Marie Florentine Broncquart à Mametz le 1^{er} octobre 1851. Son épouse appartient au même milieu social, fille de Philippe Joseph Broncquart, fermier et ancien maire de Crecques, et d'Alexandrine Derebreuve, sa seconde épouse. Philippe Broncquart avait épousé en premières noces Rosalie Austreberthe Bourdrel, tante paternelle d'Aimé.

1860-1864 Prosper CHARTIER

Avec Prosper Chartier, nous avons un profil tout à fait différent, celui du notable propriétaire et non résidant. Contrairement à ses quatre prédécesseurs, il n'a pas de parenté mametzienne. Il a été choisi par le préfet en tant que propriétaire terrien. Prosper Chartier possède les terres de l'ancien château de Mametz sur lesquelles il avait fait bâtir entre 1845 et 1850 le bâtiment dit le « château » toujours visible dans le camping. Né à Douai le 10 fructidor an XII (28 août 1804), Prosper Chartier est un industriel, propriétaire de verreries.

Il a épousé à Wavrechain-sous-Faulx (Nord), le 14 juillet 1830, Félicie Lahure, née à Grenoble le 13 janvier 1808, fille du général Lahure, général d'Empire, plus tard, baron Lahure, lieutenant général des armées, chevalier de Saint-Louis, commandeur de la Légion d'honneur. Le général Lahure est connu pour avoir capturé avec un corps de cavalerie la flotte hollandaise emprisonnée par les glaces dans la nuit du 23 janvier 1795.

Polytechnicien de formation, il a déjà une longue expérience administrative lorsqu'il devient maire de Mametz en 1860. Il fut maire de Douai entre août 1847 et avril 1848, à la toute fin du règne de Louis-Philippe, puis sous-préfet.

Il meurt à Douai, le 2 mars 1864, en sa demeure du 17, rue Saint-Michel. C'est le plus ancien maire de Mametz dont nous ayons trouvé à ce jour un portrait (même si vu les dates on peut rêver en trouver un d'Aimé Bourdrel, son prédécesseur et successeur).



Portrait de Prosper Chartier, Bibl. de Douai, fonds Robaut, n° 729 © Bibliothèque de Douai.

1864-1865 Quatre ans après avoir quitté le poste, et suite au décès de Prosper Chartier, **Aimé Désiré BOURDREL** retrouve le poste pour quelques mois.

1865-1868 Pierre François Joseph DELPLACE

C'est ensuite au tour de Pierre Delplace de devenir maire de Mametz. Né le 3 septembre 1812 à Mametz, il est le fils du premier maire, Jacques Célestin Delplace, et de son épouse Marie Alexandrine Mantel. Comme Augustin Baurain avant lui, il est célibataire.

Pierre Delplace meurt à Mametz, le 24 février 1892 chez Émile Bourdrel. Il laisse pour héritière sa nièce Clarisse Delplace, épouse Bourdrel et ses neveux Charles Lemaître, ouvrier à l'usine d'Isbergues, demeurant à Molinghem et Émile Lemaître, ouvrier agricole domicilié à Roquetoire. Émile Bourdrel, époux de sa nièce, chez qui il meurt, sera le premier maire du XX^e siècle

1868-1870 François Joseph DELBREUVE

François Delbreuve n'appartient pas au « clan » Bourdrel. Il est né à Fiefs le 16 vendémiaire an XIV (8 octobre 1805) de Pierre François Delbreuve, alors brasseur, d'une famille originaire de Lingham, Quernes, Witternesse, et de Marie Sabine Hermant, issue d'une famille de cultivateurs de Mazinghem.

Au moment de son mariage à Mametz le 27 juillet 1837, il est cultivateur à Witternesse. Son épouse Angélique Tabart est veuve depuis le 9 juillet 1836 d'Henri Lennartz, cultivateur originaire de Blendecques. À la mairie, François Delbreuve est accompagné de son frère Augustin, cultivateur à Witternesse, mais aussi de son beau-frère Jacques Joseph Colin, marchand boucher à Saint-Omer. Angélique Tabart est née en 1814, fille de Jean François, manouvrier puis cultivateur à Mametz, et de Marie Cécile Delbreuve, native de Ames.

Il meurt à Mametz le 25 novembre 1878, laissant pour enfants :

Augustin Delbreuve, boucher à Saint-Omer (1879)

Jules Delbreuve, cultivateur à Mametz (1879)

Émile Delbreuve, cultivateur à Mametz (1879), il partira en Algérie, à Sidi Chami, dans la banlieue d'Oran.

Amédée Delbreuve, cultivateur à Mametz (1879)

1870-1871 Louis André BOURDREL

Louis Bourdrel, né à Rebecques le 27 novembre 1824, est cultivateur. Il s'inscrit dans la continuité familiale. Fils d'Alexandre Pierre Joseph Bourdrel et de Marie Charlotte Delalleau, mariés le 2 février 1824 à Mametz, il est petit-fils de Louis Constantin Bourdrel et arrière-petit-fils du bailli Pierre François Bourdrel, .

déjà cités. Sa mère est fille de Louis André Delalleau, rentier à Mametz, et de Marie Anne Félix Lévê. L'alliance est double entre les Bourdrel-Delalleau : le jour où Alexandre épouse Charlotte, son beau-père Valentin épouse sa sœur Sophie Anastasie Mélanie.

Louis Bourdrel épouse le 19 novembre 1851 à Mametz Marie Marceline Mathilde (dite Mathilde) Lemaître issue d'une autre famille de cultivateurs. Son beau-père Charles Lemaître est natif de Roquetoire, où son propre père s'était installé en provenance de Witternesse. Sa belle-mère Marceline Delrue est fille d'Antoine et de Marie Claire Gozet.

Louis Bourdrel meurt à Mametz le 16 mars 1898 laissant pour enfants :

Émile Charles Alexandre Bourdrel, négociant à Aire (1898)

Elmire Marie Mathilde Bourdrel, épouse Dufeutrelle, cultivateur à Guemps.

Jules Louis Bourdrel, brigadier de gendarmerie à Clary.

Ernest Bourdrel, cultivateur à Mametz (futur maire de Mametz)

Laure Marie Henriette Bourdrel, épouse de Louis Constantin Dinghem, décédée sans postérité.

1871-1872 Gustave DESBONNETS

Il faudra encore en consulter, des archives, pour savoir qui est Gustave Desbonnets, à qui on ne trouve aucune d'attache apparente à Mametz...

1872-1876 Évariste MASSET

Évariste Masset a la particularité d'être le seul des maires de Mametz cités ici à être originaire de Marthes d'y habiter. Cultivateur, il n'appartient pas au cercle familial des Bourdrel. Il naît le 9 avril 1830 de Louis Masset, manouvrier, lui-même fils de Louis et de Marie Catherine Lefebvre, et de Marie Anastasie Defraigne, fille naturelle d'Augustin et d'Amélie Bertout.

Il meurt à Marthes le 13 octobre 1887, célibataire, sans enfant. Pour la statistique, Évariste Masset est le dernier célibataire à avoir occupé à ce jour le fauteuil de maire. Il laisse une sœur, Augustine, épouse H. Gadelin.

1876-1878 Cinq ans après avoir quitté le fauteuil majoral, Louis André BOURDREL le retrouve pour une courte période.

1878-1884 Amédée Charles Joseph ROLIN

Amédée Rolin est le dernier maire nommé par le préfet. Il sera, en 1884, le premier maire élu. Il a un lien commun avec les premier et second maires. Comme Célestin Delplace, il est brasseur. Et comme François Desannoy, il est né à Saint-Quentin-lès-Aire, un peu plus de cinquante ans plus tard, le 5 août 1844. Ses parents sont Édouard Firmin Joseph Rolin, cultivateur à Saint-Quentin-lès-Aire (Moulin-le-Comte), et Philippine Caroline Victoire Aviez, fille de cultivateurs de Lapugnoy, mariés à Campagne-lès-Wardrecques le 8 février 1832. Amédée Rolin se marie à Mametz le 27 avril 1869, avec Alodie (on trouve aussi Alodie) Charlotte Delayen, née le 19 janvier 1849 à Mametz, fille de Valentin Delayen, brasseur, puis rentier. C'est la reprise de l'activité de son beau-père qui l'a fixé dans le village.

Amédée Rolin était frère d'Auguste, curé de Clarques. Il meurt à Mametz le 6 mars 1896 laissant pour enfants :

Marie Joseph Alodie Rolin, qui épouse en premières noces, à Mametz, Léon Chermeux, et en secondes, à Béthune, Auguste Selin.

Gabrielle Jeanne Rolin, qui épouse à Clarques Alfred Duterrier.

Ces petites biographies, qui comblent un vide, n'ont pas la prétention d'être exhaustives et doivent être complétées. On peut déjà distinguer pour la période quelques types de maires :

- les notables venant de l'extérieur à la tête de la petite industrie locale, la brasserie, par mariage (Célestin Delplace, Amédée Rolin),
- les notables n'ayant aucune attache avec le village à part une propriété (Prosper Chartier, et sans doute Gustave Desbonnets),
- les gros cultivateurs, déjà au pouvoir avant la Révolution, qui reviennent aux affaires (Augustin Bauwaut, Aimé Bourdrel, Louis Bourdrel, Pierre Delplace dans la mesure où il est allié aux Bourdrel),
- les petits cultivateurs, parfois alliés aux maires de la Révolution et de l'Empire (François Desannoy, François Delbreuve, Évariste Masset).

(à suivre !)

Matthieu Fontaine

LES COUQUETTES

Pour mon dernier bulletin communal en tant que maire, je ne pouvais pas faire sans vous soumettre à nouveau, une des nouvelles de notre commune si bien racontée par Mademoiselle Marie-Thérèse DELMAIRE qui était considérée comme la mémoire et « l' historienne » du village

L'État-Civil leur avait pourtant attribué un nom patronymique, celui de leurs ancêtres, fort honorablement connu par ailleurs.

Il les avait également pourvus d'un prénom : tradition ou économie de moyens, ce prénom se trouvait être le même pour le père et pour le fils : Augustin.

Dans tout le village, ils étaient tout simplement « Les Couquettes » père et fils. Et pourquoi, mon Dieu, les avoir dotés de ce surnom ? On se le demande encore... Probablement parce qu'ils manifestaient un goût particulier pour cette pâtisserie typique des villages d'Artois qu'on fabriquait, à l'origine, dans la maie familiale, après y avoir pétri le pain de la semaine : la galette (ch'l'alitte) aux œufs, cuite en forme de petits pains arrondis, qui est devenue la brioche, mais qui est restée pour bien des anciens « la couque ».

Ils habitaient, à l'entrée de Mametz, une petite maison un peu en contrebas de la route ; ancienne chaumière dont le toit avait été recouvert de tuiles brunes et qui s'ouvrait à l'arrière sur une cour de ferme où quelques poules et un coq grattaient inlassablement le fumier ; cour entourée de bâtiments vétustes où cohabitaient tristement un cheval étique, deux ou trois vaches, leurs veaux après le vêlage et, dans une soue malodorante, un ou deux cochons qui attendaient, le regard vicieux, que vienne le moment de se transformer en morceaux de lard pour le saloir.

Pas de voisins proches. Peu de bruit, à part les ordres du vieux et, quelquefois, une mélodie aux sons quasi-religieux qui accompagnait les gestes mécaniques du fils. Si quelque curieux s'avisait de jeter un coup d'œil au-dessus de la haie de la clôture, il se faisait bien vite rabrouer par les occupants des lieux qui accomplissaient les travaux domestiques sans se parler, partant aux champs ou en revenant, juchés sur le chariot grinçant, toujours enfermés dans le même mutisme, aussi efficaces dans le travail routinier que dans leur refus de toute vie sociale.

La vie sociale ?....On pourrait parler du néant... Le Maire n'ayant dans la place que deux électeurs improbables, qui, de plus, ne se dérangeaient jamais aux jours d'élections, ignorait ostensiblement ces deux citoyens marginaux. Le Curé, qui avait pénétré céans quand l'épouse du vieux avait rendu l'âme, avait juré qu'on ne l'y reprendrait plus mais, par charité chrétienne, il s'était abstenu de tout commentaire. De toute façon, la porte restait obstinément close si un audacieux se risquait à y frapper.

Le vendredi matin, suivant un rituel bien établi, le père, ayant revêtu un paletot presque propre et coiffé sa casquette du dimanche, prenait la route d'Aire-sur-la-Lys et parcourait allègrement à pied les quatre kilomètres qui séparent le village du chef-lieu de canton. Dans un panier suspendu à son bras, quelques kilos de beurre, une douzaine d'œufs, parfois un lapin ou une poule destinés à la clientèle qui se pressait sur le marché pour s'approvisionner en produits fermiers. Le vieux finissait toujours par vendre le contenu du panier, tous les chalands n'étant pas des bourgeois faisant la fine bouche. Les sous soigneusement comptés et rangés dans son porte-monnaie, il quittait la halle au beurre ou le marché à la volaille pour aller se ravitailler à l'étal de l'épicier : une livre de café, un paquet de chicorée, du sel, du sucre candi, quelques « chucades » et parfois, une paire de lacets, plus rarement, un petit savon de Marseille, le nécessaire de la semaine. Pour le reste, les produits de la ferme suffisaient et quelques pieds de tabac plantés au bout du jardin valaient tous les scaferlatis du débit de tabac officiel.

Un rythme de vie calqué sur les saisons et le soleil.....le fils, ne sachant ou ne voulant pas parler (de nos jours nous invoquerions quelque trouble mental probablement curable...), un silence permanent s'était instauré entre les deux hommes qui se comprenaient, Dieu seul sait comment. De toute façon, ils ignoraient le reste du monde, comme d'ailleurs le reste du monde semblait bien les tenir à l'écart.

Pourtant, le fils « Ch'jone Couquette » pour tous les mametziens, s'aventurait dans le village une ou deux fois par semaine. C'était pour aller chercher du pain chez le boulanger, près de l'église. Il empruntait, presque furtivement la grand' route, longeant les murs, pour gagner bien vite le sentier (ché voyettes) qui serpentait entre les jardins, pour déboucher juste en face de la boulangerie, à deux pas de l'église.

Ce sentier était, une fois sortis de l'école communale, le lieu de rendez-vous et le terrain de jeux de tous les enfants du quartier qui y trouvaient toute la tranquillité souhaitable pour se livrer aux fredaines de leur âge. Il y avait là, la famille VITAL (n'est-ce-pas Bébert ?), les frères DUCROCQ, Léon et Julien, si raisonnables, Jojo DA SILVA, dit Jojo

LABITTE, Germaine DELAYEN,...souvent renforcés par « ceux de la grand' rue » à la tête desquels Eugène LECIGNÉ, Célestin RAMCOURT, et tant d'autres. Bien entendu, tout ce petit monde ne manquait pas un tour pendable. Souvenirs...Souvenirs...

Petite fille très innocente, je faisais, bien entendu, partie de la bande, sous la protection affectueuse de Mia (Emilie VITAL et de Germaine DELAYEN, mes grandes copines. Et c'est dans les « voyettes » que je me rappelle avoir souvent vu passer « Ch'jone Couquette » que n'épargnaient pas les quolibets de la marmaille. Après tant d'années, je revoyais sa face blême, encadrée de cheveux blond filasse et d'une barbe mal taillée, un indéfinissable sourire sur les lèvres, yeux d'un bleu délavé perdus dans une vision quasi extatique, sa main gauche agrippée à l'anse du panier de pain, sa main droite exhibant, hors du pantalon, une espèce d'énorme ver rosâtre qu'il agitait avec satisfaction.

Il fallut toute l'ingéniosité de mes copines pour que j'apprenne enfin la différence essentielle que le Créateur avait imaginée entre les sexes et, par voie de conséquence, l'usage éventuel de ces attributs. Par contre, mon ingénieur, ayant informé les parents de ce nouvel apport à mes connaissances, je me vis interdire le secteur, ce qui me pénalisa fortement car je trouvais là un arbuste dont les branchettes se prêtaient admirablement à la confection de sifflets très efficaces mais peu mélodieux. Et, bien évidemment, le village commença à clabauder sur le comportement de ce personnage qui, pourtant, ne fut jamais autre chose qu'un exhibitionniste.

Puis, vint le temps où les voisins s'inquiétèrent. En effet, s'ils voyaient encore le fils se livrer aux besognes routinières, le père ne sortait plus de chez lui et il boudait même le marché du vendredi. Les jours passaient et on finit par trouver cela bizarre.... et s'il était malade ?.....et s'il avait besoin et ne pouvait le faire savoir ?....quoi qu'on puisse dire, le village est une grande famille et on sait s'inquiéter quand il le faut.

On alerta donc le Maire qui jugea nécessaire d'enquêter. Il vint en personne et trouva porte close, une porte qu'on ne lui ouvrit pas malgré son insistance. Il décida donc d'employer les grands moyens : le garde-champêtre coiffé de son képi fut mandé et le menuisier convoqué avec les outils nécessaires pour intervenir par la force. Les voisins, à distance respectueuse, se tenaient prêts à porter secours pour le cas où les Couquettes n'auraient pas apprécié cette intrusion dans leur univers.

La porte ouverte, les trois intrépides commencèrent par reculer, suffoqués par l'odeur insoutenable : le spectacle qui s'offrait à leurs yeux dépassait toute imagination en ce temps où la télé n'apportait pas encore dans chaque foyer un lot journalier d'images aussi horribles que sanglantes. Le père était mort dans son lit, probablement surpris dans un sommeil, et le fils, tout simplement, avait continué de répéter les gestes quotidiens, ignorant la mort comme il ignore la vie.

Sur la table, près du lit, il avait entassé le beurre, les œufs, les produits destinés au marché en attendant, sans doute, que le vieux se décide à reprendre la route. Mais, horrible détail, les rats avaient commencé leur travail de charognards Même arrivés au terme de leur vie, les spectateurs de cette macabre découverte en avaient encore les cheveux qui dressaient sur la tête quand ils évoquaient cette journée mémorable.

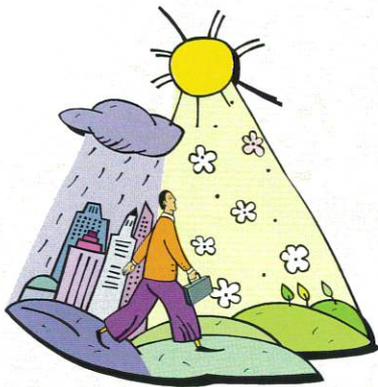
Il y avait des lointains cousins qui vinrent, comme c'est l'usage, prendre le relais des pouvoirs publics, attristés et impuissants à changer le cours des choses. On enterra le défunt et le Curé en profita pour rappeler à ses ouailles la vanité des choses humaines et, peut-être, mais ce n'est pas sûr, qu'il est quelquefois chrétien d'essayer de forcer les barrages.

On nettoya et on fit l'inventaire des maigres possessions mais il fallut, en priorité, s'occuper du fils, qui, visiblement, ne comprenait rien à toute cette agitation, sauf qu'il n'avait plus sous les yeux, son guide et son repère. La solution, seule, hélas, était l'internement en milieu psychiatrique et on emmena le colosse barbu à Saint-Venant où il vécut encore de longues années, ses yeux clairs toujours perdus dans une vision lointaine et immuable et la main droite continuant de fourrager dans son entrejambe.

La Commune, bien entendu, le prit en charge quand le maigre héritage eut été englouti et sa mort, quand elle survint, ne provoqua qu'un soupir de soulagement des membres du Bureau d'Aide Sociale qui ne connaissaient de lui que son nom sur une liste. La secrétaire de mairie, petite fille devenue adulte, eut pourtant une prière pour celui qu'elle appelait les heures de son enfance insouciance.

Mais, près de soixante dix années plus tard, faisant fi de la numérotation, de la modernisation du secteur qui est presque méconnaissable, les vieux mametziens continuent d'appeler l'endroit où se déroula cette histoire : « la maison couquette ».

ACTION SOCIALE



L'EQUIPE « C.C.A.S. » de MAMETZ

• Personnel Communal

Accueil : Elodie MARANGONY ☎ 03.21.39.07.05 Fax 03.21.93.56.87
✉ mairie.mametz@wanadoo.fr

• Membres du C.C.A.S.

Président : Jacques DELMAIRE, Maire

Membres élus : Béatrice WALLE – Adjointe – Entretien sur rendez-vous

Marlène BAUELLE, Jean-François HESSEL, Vincent LEVECQUE et Elisabeth REANT

Membres nommés : Arnaud BARROIS, Christian BAUELLE, Elisabeth DA SILVA, Henri DECOBERT, Noël DERYCKE et Viviane LAMBERT

« Lieu d'Accueil et d'Ecoute »

Ouvert aux habitants, il assure principalement une mission d'Aide et d'Accompagnement aux personnes âgées, handicapées ou encore aux familles.

Il participe à l'instruction des demandes d'Aide Sociale (A.P.A, M.D.P.H) et les transmet aux autorités ayant le pouvoir de décision (Conseil Départemental, Préfecture, Sécurité sociale...)

Le C.C.A.S. vit grâce à diverses manifestations organisées à son profit notamment le théâtre.

Il participe au financement du Colis des Aînés et fait vivre une Antenne Locale de la Banque Alimentaire, venant en aide aux personnes - dans le besoin – sous condition de ressources.

Enfin, il dispose d'un service d'« Ecrivain Public » qui vient en aide – aux mametziens – qui le sollicitent pour l'élaboration de dossiers, la rédaction de courriers ou toute autre démarche administrative.



LE GUICHET D'ENREGISTREMENT

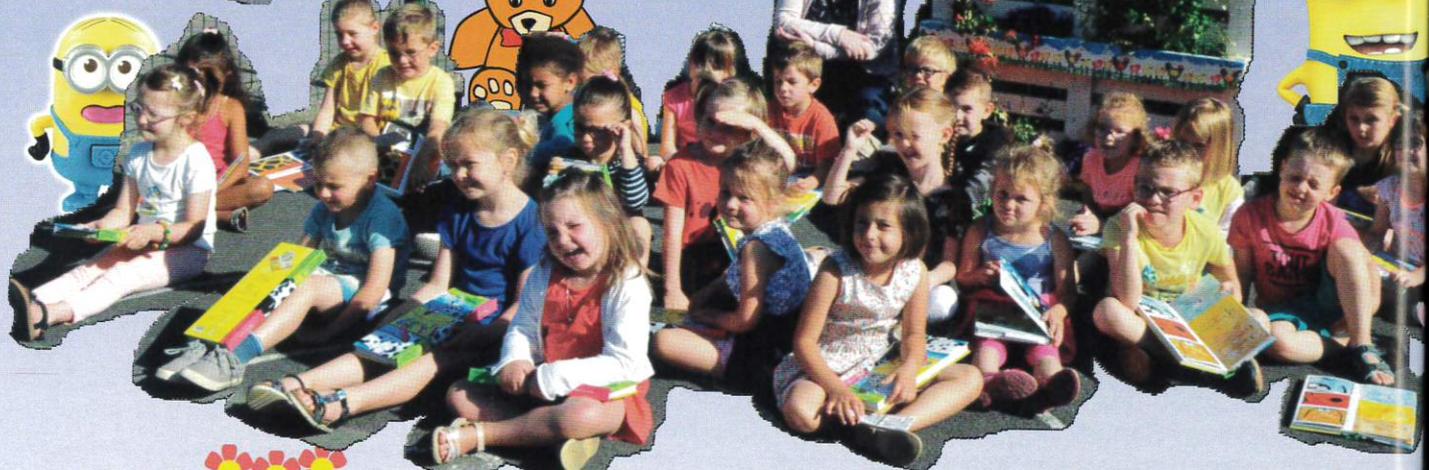
La Commune a répondu positivement à une demande de la CAPSO et est aujourd'hui habilitée à l'enregistrement des demandes de logement social, pour tous les bailleurs sociaux, et ce sur le territoire du département du Pas-de-Calais.

Vous souhaitez louer un logement social à Mametz ou ailleurs dans le 62, présentez vous en Mairie.

Vous pourrez alors être aidé pour compléter le dossier cerfa et procéder à l'enregistrement en ligne de votre demande ou le cas échéant la prolonger.

Il vous suffit juste d'avoir en votre possession une pièce d'identité valide. Eventuellement, au cas par cas, on pourra vous demander de fournir d'autres pièces justificatives

Ce nouveau service proposé à la Mairie de Mametz, par le C.C.A.S., vous évite de devoir vous adresser à différents bailleurs sociaux, de compléter une multitude de dossiers, et présente l'avantage de limiter vos déplacements coûteux et chronophages.



Notre jeunesse

VIE SCOLAIRE



A l'école des tilleuls...

Notre groupe scolaire compte 9 classes pour un effectif total de 218 élèves.

Nous accueillons les enfants dès la toute petite section. Nous aménageons l'accueil des plus jeunes pour que l'entrée à l'école soit la plus fluide possible.

Le projet d'école, renouvelé cette année, met l'élève au centre de nos préoccupations.

Toute l'équipe sensibilise les élèves à la démarche éco-citoyenne :

- participation au concours des écoles fleuries
- labellisation E3D (établissement en démarche de développement durable)
- bâtiment basse consommation
- jardin pédagogique et hôtel à insectes
- poulailler et composteurs pour réduire les déchets
- tri sélectif, récupérations diverses (palettes, papier, piles, cartouches...)

Nous ouvrons également les élèves sur l'extérieur :

- voyages de fin d'année scolaire 2019/2020 : Nausicaa, Pairi Daiza, centre historique d'Azincourt et LAM à Villeneuve d'Ascq
- classe de découverte au centre nature de Wormhout en avril 2020
- offre culturelle de la capso (Barcarolle, AREA...) toute l'année
- sport : cross de l'école et du collège, sortie cyclo, car-foot, piscine (aqualys)
- liaison avec le collège de Théroüanne : journée d'intégration, cross...
- bibliothèque municipale : emprunt d'un livre toutes les 3 semaines

Avec la municipalité, nous améliorons le cadre de vie et l'équipement des élèves :

- deux nouvelles classes ont été créées
- une classe est repeinte chaque année
- des jeux, des tables et des bancs agrémentent les cours de récréations
- quatre ordinateurs portables sont achetés chaque année afin de renouveler le parc

La solidarité n'est pas en reste : nous participons aux collectes pour la SPA et la banque alimentaire.

Tout cela ne serait pas possible sans l'implication d'une équipe éducative stable et dynamique et sans nos partenaires : parents, municipalité et A.P.E. (association de parents d'élèves).

Nous vous espérons nombreux à nos différentes manifestations de l'année: le carnaval, la fête de l'école (samedi 20 juin)... A bientôt !

Fabien EVERAËRE, directeur



Départ du cross des tilleuls...



Nettoyons la nature !



Les nouvelles classes...



Les poules admirent les »jardi-palettes « !

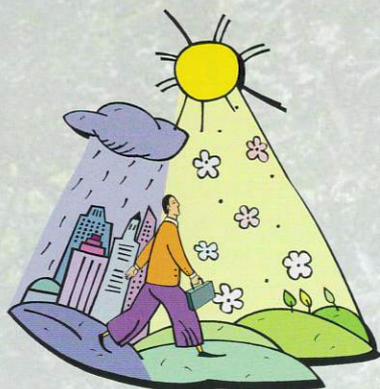


Les tables et les bancs ont vite trouvé leurs adeptes.



Affluence à la kermesse de l'école

ACCUEIL PERISCOLAIRE



CANTINE

La réservation des repas s'effectue à la semaine.

Les tickets sont collectés à l'école (corbeille à l'entrée de chaque classe) et doivent être remis au plus tard le vendredi pour la semaine suivante.

C'est le Traiteur Yanni Cuisine qui assure cette prestation de service. Le prix d'un repas est fixé à 3,10 euros pour un enfant et à 4,35 euros pour un adulte (Tarifs 2019).

Conformément au règlement intérieur, il est rappelé qu'un repas réservé est un repas payé : aucun remboursement n'est possible.

La cantine scolaire sert en moyenne 90 repas par jour scolaire.

Pour faire face à l'effectif grandissant de fréquentation et garantir un service de qualité en toute sécurité, l'espace « Cantine » est réservé aux enfants de Maternelle et C.P alors que la Salle du Millénium accueille les CE1 – CE2 en service traditionnel et les CM1 – CM2 en passage self.



GARDERIE

La garderie fonctionne le matin de 7H30 à 8H30 et l'après-midi de 16H30 à 18H30. Le tarif s'établit à 0,50 euro par enfant et par demi-heure. La garderie accueille en moyenne une quinzaine d'enfants le matin et une trentaine en après-midi.

TRANSPORT

L'autocariste est la société airoise Inglard qui dessert les hameaux de Marthes et Crecques, 4 fois par jour.

Cette prestation est placée sous la responsabilité de la C.A.P.S.O, la commune intervenant en délégation de service notamment au travers du personnel d'accompagnement.

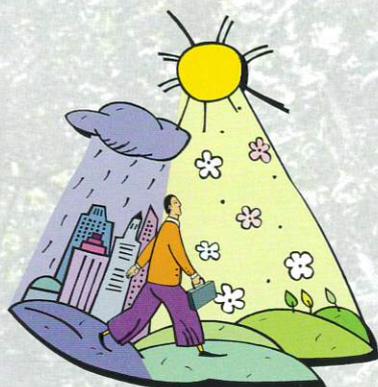
Une quarantaine d'enfants utilisent ce transport quotidiennement.

Pour rappel, toute famille souhaitant avoir recours au transport – même de façon très ponctuelle – doit se faire connaître en Mairie pour procéder à l'inscription de son (ou ses) enfant(s).



VENTE DE TICKETS CANTINE & GARDERIE

A compter de cette rentrée scolaire de janvier, la vente de carnets de tickets de cantine et garderie sera assurée par Madame Nadine BULTEL, régisseuse en Garderie le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 16H30 à 17H30.



NOS ASSOCIATIONS

Domaine	Nom de l'association	Activité	Président(e)s	Contact
SPORT	CYCLO CLUB	Cyclo	Didier DELLYS	03.21.39.14.34
	MAMETZ GYM FORM'	Gym	Nathalie HANNOTEL	gymformmamez@gmail.com
	E.S.M.R.	Foot	Martial MARTIN	03.21.12.39.78 esmr62@gmail.com
	Carabiniers de Mametz	Tir	Loïc DELACUISINE	03.21.66.74.83 carabiniers2mamez@gmail.com
	Carabiniers de Marthes	Tir	Julien LEROY	06.81.87.06.02 julien.leroy1985@gmail.com
	Moto Club « Les Copains d'Abord »	Moto	Fernando DA SILVA	06.14.61.55.81 mclescopainsdabord@yahoo.fr
	NATURE	LA TRUITE MAMETZIENNE	Pêche	René MASCLET
Sté de chasse CRECQUES		Chasse	Damien BOURDREL	6,rue de l'anglet
Sté de chasse MAMETZ		Chasse	Patrice VITRY	06.08.48.01.86
Sté de chasse MARTHES		Chasse	Olivier DELVART	06.45.87.21.26 odelvart@gmail.com
Syndicat agricole		Agriculture	Michel REANT	03.21.12.10.54 michelreant@nordnet.fr
LOISIRS	« Un plus pour Mametz »	Couture	Véronique DEPRETZ	03.21.95.26.04 unpluspoumamez@orange.fr
	« Quand la musique donne »	Musique	Julien BOUCHEZ	06.07.73.79.81 julien_b62@live.fr
	Bibliothèque municipale	Lecture	Viviane LAMBERT	03.21.38.03.12 lambert.vivianne@wanadoo.fr
	Association des Fêtes	Fêtes	Véronique DEPRETZ	03.21.39.07.05 adjoint-mamez@orange.fr
	Loisirs Détente	Activités manuelles	Claudine ALEXANDRE	03.21.39.13.09
	Club du 3ème âge	Club	Jacques LECIGNE	03.21.88.50.96
	Comité des fêtes du camping du château de Mametz	Animations	Sophie BILLET	06.77.91.85.77 vandel.manon@hotmail.fr
ECOLE	A.P.E.	Parents d'élèves	Vanessa DUMONT	06.62.74.87.73 vanessdmt@wanadoo.fr
SOUVENIR	Anciens Combattants C.A.T.M.	Anciens combattants	Michel HESDIN	michel.hesdin@orange.fr
	F.N.A.C.A.	Anciens combattants	Michel CANLER	03.21.98.59.68

|| ◀ ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Suite à notre agréable première année en tant que membres du bureau, nous avons décidé de renouveler notre implication. Ces mois d'investissement pour nos enfants nous ont permis de créer de nouveaux liens et nous sommes heureux d'accueillir de nouvelles personnes au sein du bureau.

► COMPOSITION DU BUREAU

DUMONT Vanessa (présidente), **TOULOUSE Charles** (président adjoint), **DEBROCK Florine** (trésorière), **DEHAINE Mathieu** (trésorier adjoint), **PROVENCE Vanessa** (secrétaire), **DELGRANGE Amandine** (secrétaire adjointe).

Cette année, nous envisageons de renouveler les actions habituelles tout en en réalisant de nouvelles. La plus importante d'entre elles, sera l'organisation du marché de Noël. Nous remercions les membres du bureau de l'association « Un plus pour Mametz » de nous accorder leur confiance pour poursuivre leur belle aventure, dans laquelle elles se sont tant investies ces dernières années. Nous ferons tout notre possible pour rester fidèles à leurs valeurs.

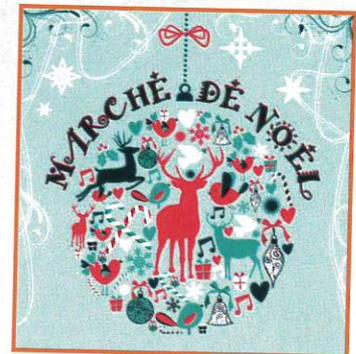
Nous remercions bien évidemment tous les bénévoles pour leur aide, nous avons apprécié partager ces moments avec vous, et nous espérons vous voir encore plus nombreux cette année.

Un grand merci à Monsieur EVERAERE, directeur de l'école, ainsi qu'aux enseignants de nous soutenir et de participer à nos actions. Un grand merci également aux employés communaux et la municipalité, sans qui rien ne serait possible.

Nous remercions aussi tout particulièrement les habitants du village qui participent à notre ramassage ferraille et vous invitons à continuer de conserver vos objets en ferraille pour nos prochains passages. Cette action constitue un apport important pour financer les voyages scolaires des enfants.

Nous espérons que cette année sera tout aussi fructueuse et cela afin de pouvoir profiter du sourire de nos enfants. Nous les remercions également pour ce magnifique spectacle qu'ils nous offrent chaque année le jour de la kermesse.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2020.



|| ◀ MAMETZ GYM FORM'

Le bureau, les animateurs et les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte joie, bonheur et la santé.

Les membres du bureau élus lors de la dernière assemblée générale sont :

Hannotel Nathalie (présidente), **Ducamp** Valérie (trésorière) **Gozet** Delphine (secrétaire), **Delattre** Valérie, **Faucon** Hélène, **Réant** Astrid, **Calau** Lydie, ainsi que des adhérentes qui nous apportent leur soutien ponctuellement.

Pour la section « marche » les référents sont : **Réant** Astrid et **Lefebvre** Jacques.

Depuis la rentrée de septembre nous proposons deux nouveaux cours : Zumba Step le mercredi à 18h30, et Zumba Kid's le mercredi à 17h30. La séance de zumba kid's remporte un vif succès !! Betty met le feu à la salle chaque mercredi et les enfants adorent son énergie et sa gentillesse. Ils sont d'ailleurs 68 à rejoindre ce cours de folie !!

Ces deux séances s'ajoutent aux 10 cours déjà proposés :

- **LUNDI : 14h30 LIA (Mélanie), 18h30 Gym douce (Maryse), 19h30 Renfo musculaire (Maryse)**
- **MARDI : 17h30 Pilates (Nicolas), 18h30 LIA (Nicolas), 19h30 Zumba (Betty)**
- **MERCREDI : 14h Yoga (Brigitte), 17h30 Zumba kid's (Betty), 18h30 Zumba step (Betty)**
- **JEUDI : 9h Gym Gold (Mélanie), 18h30 Body sculpt (Delphine), 19h30 Cardio slim (Delphine)**
- **Marche : depart 9h30 à l'arrière de la sale du Millénium les mardis, jeudis et samedis.**

L'association se félicite d'accueillir cette année plus de 370 adultes et 68 enfants.

Nous vous donnons rendez-vous lors du geai de Marthes, le jeudi de l'ascension pour des circuits de rando de 8 et 12 km, et, des circuits cyclo.

Inscriptions toujours possible en cours d'année et ré-inscriptions les 30 juillet et 27 août de 18h à 20h à la salle du Millénium.

Renseignements, tarifs et inscriptions : gymformmametz@gmail.com

Excellente année sportive à vous !!



|| ◀ LE CLUB COUTURE « UN PLUS POUR MAMETZ »

La couture est un loisir qui permet d'affirmer : « c'est moi qui l'ai fait »

L'association « Un plus pour Mametz » fêtera ses 29 ans en 2020. La présidente, Véronique DEPRETZ a pris la succession de Marie-Thérèse DELMAIRE, un an après sa création. Elle est toujours à sa tête. Sylvie DESFONTAINES dispense depuis le début les cours. Styliste, créatrice elle permet aux confirmées ou pas de maîtriser progressivement tous les aspects de la couture : relever un patron, préparer la coupe et enfin la confection.

Dès son instauration, l'association et ce, pendant quelques années, organisait des expos-ventes de vêtements et décorations réalisées par les adhérentes et, participait même au marché de Noël d'Aire sur la Lys avec ses créations et était présente à la brocante en vendant des pâtisseries faites maison. La presque trentenaire se porte toujours aussi bien, Marlène BAUDELLE assure la comptabilité et Viviane LAMBERT le secrétariat.

45 adhérentes réparties en 5 groupes fréquentent aujourd'hui l'association dans le nouveau local depuis 2012. L'association a instauré, il y a ...11 ans un superbe marché de Noël de l'artisanat et du terroir, vitrine du savoir-faire. La déco, ambiance de Noël, ravit les visiteurs ! Sa renommée rayonne ! Les exposants se pressent ! Les bénéfiques ont permis d'acheter, machines, brodeuse, illuminations et petit matériel indispensable au bon fonctionnement. *L'association remercie la municipalité et les services techniques pour le soutien apporté pendant toutes ces années.*



Le temps passe ! Aussi les membres du bureau décident de confier cette organisation à une autre association et c'est une équipe toute aussi dynamique qui assurera dorénavant sa pérennité : celle de l'Association des parents d'élèves (A.P.E.).

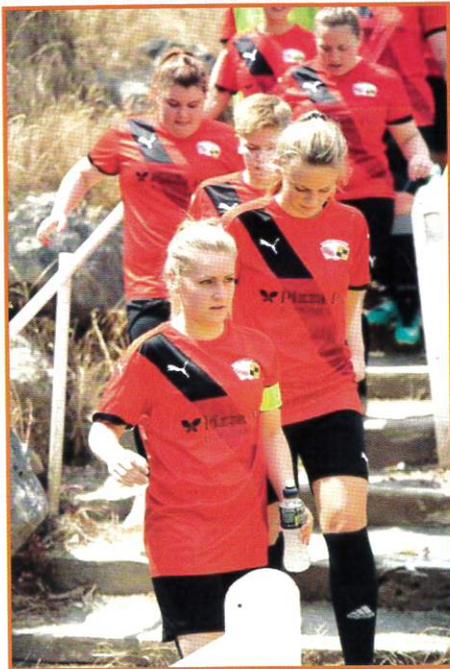
Pour le marché de Noël de 2020, la présidente Vanessa DUMONT, la trésorière Florine DEBROCK, la secrétaire Vanessa PROVENCE et l'ensemble du bureau comptent fédérer les bonnes volontés parmi les parents d'élèves. En effet, après avoir assisté aux préparatifs de cet événement, elles ont pu constater la masse de travail que cela représente. *Souhaitons leur une franche réussite pour l'édition 2020.*



|| ◀ LE CLUB DE FOOTBALL « ENTENTE SPORTIVE MAMETZ-REBECQUES

2018 / 2019 : Une saison pleine de réussite

Après une saison maîtrisée de bout en bout, notre équipe première termine championne de D3 et accède à la D2.



Les féminines de leur côté ne sont pas en reste, 2^{ème} de leur championnat et finaliste de la coupe de district... le jour de l'inauguration de leurs nouveaux vestiaires.



Enfin, un petit zoom sur l'avenir du club, nos jeunes qui tout au long de la saison ont porté fièrement nos couleurs



|| ◀ LE CLUB DU 3^e AGE

L'association lance en ce début d'année un appel aux 500 Mametziens qui font aujourd'hui partie du 3^eme âge afin qu'ils nous rejoignent pour faire perdurer ce club dont l'effectif s'amenuise d'année en année. Le non-renouvellement des effectifs associé au vieillissement des membres actuels mettent en péril l'existence même de cette association. L'arrivée de nouveaux adhérents serait la bienvenue, ce qui permettrait d'élire un nouveau comité rajeuni et garantirait la pérennité du club du 3^e âge Mametzien. Bonne Année 2020.

☎ 03.21.88.50.96

Assemblée générale du club le 3 mars à 15 heures



|| ◀ A.A.P.M.A. « LA TRUITE MAMETZIENNE »

L'an 2019 s'est terminé par un effectif croissant, 1079 cartes délivrées contre 1047 en 2018. Le résultat est obtenu grâce à :

- un considérable travail des bénévoles,
- une garderie omniprésente de jour mais aussi de nuit, et une gendarmerie attentive,
- un trésorier pointilleux,
- des dépositaires de cartes très compétentes,
- des campings partenaires, une importante publicité dans la presse.

2020 sera encore une année de gros investissements en poissons et alevinages en étangs et rivière.

Nous reprendrons le concours au blanc sur quatre épreuves « deux à la Sauvagine, deux aux Etiais » ainsi qu'une journée éducative avec les élèves de CM1 et CM2 de l'école des Tilleuls de Mametz, organisée par DPPM financée par l'A.P.E., la municipalité, l'A.P.P.M.A.. Une mise en vente de cartes vacances sera organisée.

L'application de l'article L435-5 du code de l'environnement approche. Elle consiste au partage du droit de pêche obligatoire entre l'A.P.P.M.A. et les propriétaires. L'A.P.P.M.A. s'applique à planifier, au mieux, sa future mise en pratique dans le respect et l'intérêt des propriétaires et des pêcheurs.

Comme chaque année nous adressons nos remerciements à toutes les personnes, auxquelles Christine B. s'est jointe cette année, qui concourent au succès de l'association, et particulièrement à Monsieur le Maire, durant ces dix-neuf dernières années de mandat, et ses différents conseils municipaux. Grâce à son soutien, avec les employés communaux, ensemble, nous avons travaillé à l'entretien, la protection, la valorisation du patrimoine naturel, enviable, de la commune :

- élagage des arbres, tonte des pelouses, coupe des haies, nettoyage régulier des lieux,
- enrochement des berges de la Sauvagine, des Etiais,
- pose de tables bancs, panneaux historiques,
- réfection local, ...etc.

Et pour conclure dans cette note environnementale qui nous est offerte au quotidien à Mametz, une petite citation de George Sand :

« La nature est éternellement jeune, belle et généreuse, elle verse la poésie et la beauté à tous les êtres ».

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE.



J'ai 10 ans !



10 ans, et oui, 10 ans déjà que la fête de la moto, désormais parfaitement ancrée dans le paysage local, a vu le jour, et fait aujourd'hui la fierté des Mametziens. À l'origine, Jacques MOITEL, président de l'époque, désirait organiser une petite brocante moto afin de vendre des pièces qu'il entreposait dans son garage depuis plusieurs années. Afin de rendre attractive cette brocante, ce dernier décidait d'offrir un show moto aux visiteurs. L'association locale L'Alternative proposait ses services pour divertir les visiteurs de quelques concerts et les pompiers d'Aire sur la Lys profitaient de cette occasion pour effectuer de la prévention routière par le biais d'une démonstration de désincarcération à la suite d'un accident. Contre toute attente, le succès fut au rendez vous avec 3000 personnes. Et, pour la petite histoire, Jacques n'eut pas le temps de vendre ses pièces.

Au fil des années, l'événement devint incontournable, attirant aussi bien des motards que des familles, et l'association offrit au public ce qu'il recherche en premier lieu, du grand spectacle à un prix attractif. Quelques-uns des shows motos les plus prisés au monde à l'heure actuelle, comme Circus Trial Tour et la boule de la mort, et les meilleurs stunters français se sont produits dans notre petit village de 2 000 âmes. Après un nouveau record de fréquentation en 2016 avec 7 000 visiteurs, les organisateurs décidèrent de s'octroyer une année sabbatique bien méritée.



En 2018, ce fut le grand retour de cette festivité, pour le plus grand bonheur des Mametziens, mais également pour tous les passionnés de moto, avec pour grande nouveauté, l'entrée gratuite. Depuis, la fréquentation a explosé pour atteindre, sur les deux dernières éditions, plus de 10 000 visiteurs, soit cinq fois la population du village. Ce succès en fait l'un des événements les plus populaires en milieu rural pour le département du Pas-de-Calais, dépassant largement les frontières de la région des Hauts de France avec des visiteurs en provenance de Belgique, d'Angleterre, du Var, du Poitevin, de Normandie et de la région parisienne.

Mametz va à nouveau se réveiller les 4 et 5 avril 2020 sous les vrombissements des moteurs, au milieu d'un public bigarré, bardé de cuir, de casques, de bottes et de chromes étincelants, le tout dans une ambiance de kermesse et de franche camaraderie ouverte à tous.

Merci à Jacques DELMAIRE et la Municipalité de Mametz pour leur soutien indéfectible ; merci aux Mametziens pour leur patience, leur présence et leur investissement ; merci aux sponsors. Et pour finir, un énorme merci aux 130 bénévoles sans qui cet événement ne pourrait pas exister.





ENTRÉE 4/5 AVRIL 2020
GRATUITE MAMETZ 62

FÊTE DE LA MOTO

LES 10 ANS



CIRCUS TRIAL TOUR
TITANE TEAM ACROBATIE
SEB STUNT RIDER

f FÊTE DE LA MOTO DE MAMETZ 2020



VILLE DE



Paroisse Catholique



ETAT CIVIL

|| ◀ ILS SONT NES EN 2019

Augustine NOURRY

Le 22 décembre à Blendecques
11A grand'rue

Martin TAVERNE

Le 28 janvier à Blendecques
17 chemin des ruelles

Léa BULTEL

Le 4 février à Hazebrouck
2 rue de la Gare

Ethan MIROUX

Le 31 mars à Blendecques
7 chemin des Charbonniers

Nylsoan PEIGNE

Le 24 avril à Blendecques
11 rue des écoliers

Lucien CHAVATTE

Le 29 avril à Hazebrouck
36 rue du moulin



Nathaé THERY

Le 26 mai à Hazebrouck
32 rue de la place

Baptiste CLÉMENT

Le 30 mai à Blendecques
22 rue du Château

Jules RÉANT

Le 5 août à Hazebrouck
4 bis rue de la chapelle

Ambre GOETZMANN

Le 21 août à Montvilliers
20 rue de la plaine

Lise DUMETZ

Le 9 septembre à Blendecques
8 chemin Bronquart

Lola LEVECQUE

Le 12 octobre à Hazebrouck
15 grand'rue

Lucien SANNIER

Le 27 novembre à Hazebrouck
15 rue de l'Anglet

Tymaël LAMARQUE DUQUENOY

Le 3 décembre à Hazebrouck
3 rue de la place

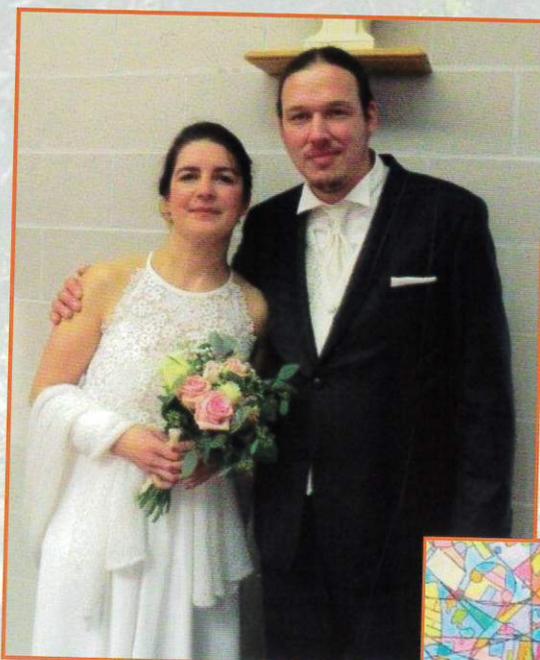
N.B. : pour des raisons d'impression et de distribution, les événements figurant dans cette rubrique « Etat civil » démarrent au 16 décembre 2018 et s'arrêtent au 15 décembre 2019.

Ils sont nés il y a 100 ans...

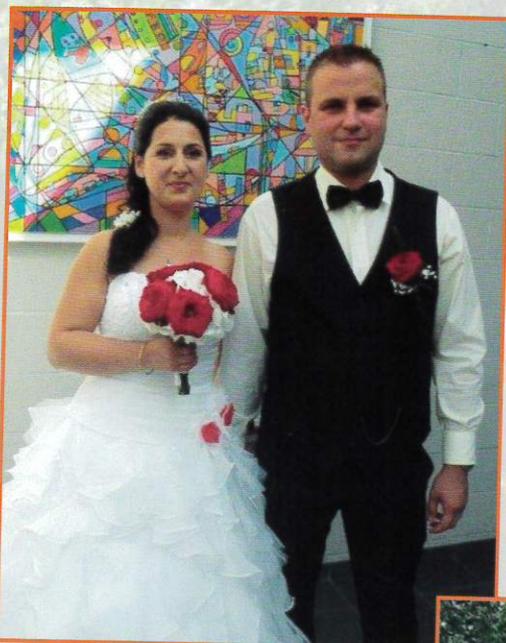
Ernest AUDENARD, le 24 février
Marcelle BOURDREL, le 11 mars
Hélène BRICHE, le 14 octobre
Maria CAPINHA, le 16 mai
Clémence DACQUIN, le 1er décembre
Germaine DELAYEN, le 2 août
Martha DELBARRE, le 1er mars
Alfreda DELMAIRE, le 12 novembre
Gaston DELMAIRE, le 30 juin
Etienne DELVART, le 19 mai
Jean DENIS, le 25 novembre
Paul DUMONT, le 22 octobre
Edouard FAUCON, le 22 août
Agnès FAUQUEMBERGUE, le 28 août
Louis GOZET, le 28 décembre
André HERLEN, le 20 septembre

Marie-Louise HERLEN, le 13 janvier
Emmanuel LABITTE, le 4 janvier
Madeleine LECAT, le 12 juillet
Fernand LEGRAIN, le 3 novembre
Adèle LEMAITRE, le 17 juin
Marie LIMA, le 18 novembre
Marguerite MARTEL, le 25 mars
Fernand PENNE, le 25 juin
Marie POTTIER, le 11 janvier
Marie PRIEM, le 5 janvier
Aimé PRUVOST, le 16 août
Flora PRUVOST, le 2 juillet

MARIAGES

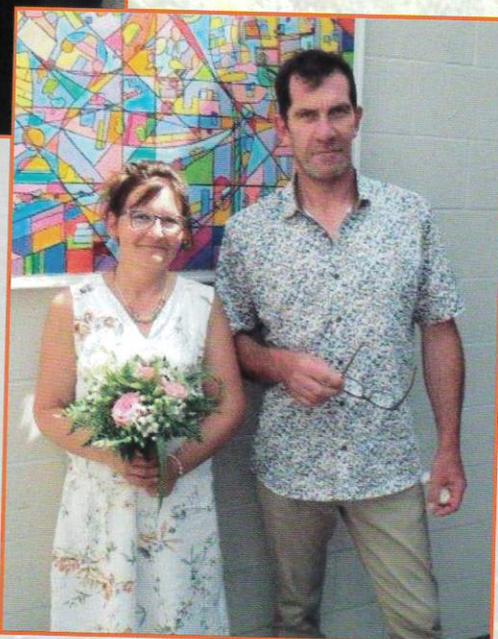


**Matthieu FONTAINE
& Cécile ALBAGNAC**
Le 22 décembre 2018



**Mathieu DEHAINE
& Anne-Sophie LEBAS**
Le 10 août

**David FLAJOLLET
& Sabine MACREL**
Le 15 juin



**Manuel PAUWELS
& Nathalie DELAVIEZ**
Le 29 juin



**Tony DEPPE
& Pauline FLOUR**
Le 24 août



NOCES D'OR
Michel & Marianne SLEMBROUCK THELLIER
Le 26 octobre



26.10.2019 15:13



ILS NOUS ONT QUITTE...

Bernard BUYL

Le 7 janvier à Helfaut, 67 ans

Ginette LIGNOT épouse BLONDEL

Le 8 janvier à Mametz, 86 ans

Elia CHAVAIN veuve BOURDREL

Le 19 février à Mametz, 96 ans

Stéphane WOJTASZEK

Le 27 février à Mametz, 40 ans

Gabriel LÉVECQUE

Le 22 mars à Mametz, 86 ans

Colette DUVAL épouse GODART

Le 22 avril à Helfaut, 71 ans

Georgette FIOLET veuve HERWYN

Le 26 avril à Mametz, 94 ans

Jean-Marie BONNEL

Le 5 mai à Calais, 73 ans

Jean-Marie MARQUANT

Le 8 mai à Helfaut, 72 ans

Jacques BRULOIS

Le 25 mai à Mametz, 63 ans

Agnès DELEHEDDE veuve COCQUEMPOT

Le 30 mai à Mametz, 86 ans

Simone DUPLOUY

Le 5 juin à Mametz, 92 ans

Auguste FLOUR

Le 7 juin à Helfaut, 81 ans

Francis COPY

Le 16 juillet à Mametz, 61 ans

Bernard SOULIÈRE

Le 20 juillet à Mametz, 66 ans

Philippe DÉFENIN

Le 8 août à Helfaut, 59 ans

Bernadette DUMONT veuve SEGARD

Le 4 octobre à Mametz, 93 ans

Simone HANNOIR veuve COPY

Le 9 octobre à Mametz, 90 ans

Patrick TALLEUX

Le 7 novembre à Mametz, 63 ans

Hélène BOUSCATIE épouse NICQ

Le 27 novembre à Helfaut, 46 ans

Marguerite DELMAIRE épouse DEBRIFFE

Le 7 décembre à Helfaut, 85 ans

Ginette DUBOIS veuve CORDONNIER

Le 10 décembre à Mametz, 93 ans

Bernard VANBREMEERSCH

Le 15 décembre à Mametz, 83 ans

N.B. : pour des raisons d'impression et de distribution, les événements figurant dans la rubrique « Etat civil » démarrent au 16 décembre 2018 et s'arrêtent au 15 décembre 2019.

PAROISSE Sainte ANNE

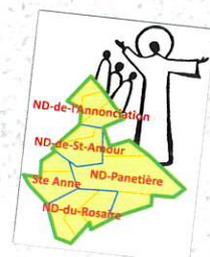


« La paroisse n'est pas une structure caduque ; précisément parce qu'elle a une grande plasticité, elle peut prendre des formes très diverses qui demandent la docilité et la créativité missionnaire du pasteur et de la communauté. ... elle continuera à être « l'Église elle-même qui vit au milieu des maisons de ses fils et de ses filles » ... La paroisse est présence ecclésiale sur le territoire, lieu de l'écoute de la Parole, de la croissance de la vie chrétienne, du dialogue, de l'annonce, de la charité généreuse, de l'adoration et de la célébration. »
Pape François dans « l'évangile de la joie ».

Avec l'Equipe d'Animation de la Paroisse, nous sommes à votre service :
les diacres Bruno Mordacq et Marc Lenouvel, les abbés Patrice Trisoka et Bernard Denis.

Messe chaque dimanche à 9 h 45 et à 11 h 15 à Aire-sur-la Lys et autres lieux.

Voir la feuille distribuée chaque dimanche à l'église où est célébrée la messe.



Sur notre paroisse, les membres de l'EAP sont ...

M. Michel Laloux à Crecques,
Mme Bernadette Géheniaux à Rebecques,
Mme Jacqueline Réant à Marthes,
Mme Isabelle Baroux à Mametz,
Mme Brigitte Réant à Marthes.

Prêtres :

Curé de notre paroisse : abbé Bernard DENIS – 0678526508

bernard.denis62310@gmail.com

Les BAPTÊMES

Baptême des bébés : Célébrés à Aire-sur-la Lys les 2^{ème} et 4^{ème} dimanches du mois.

Préparation chaque 1^{er} jeudi du mois à la cité paroissiale d'Aire-sur-la Lys.

Une autre démarche est à prévoir pour les enfants de 3 à 7 ans.

Toute personne, quel que soit son âge peut demander le baptême ou un sacrement. La préparation sera prise en charge par le catéchuménat.

Le CATÉCHISME

A tout âge et à partir de 7 ans, que l'on soit baptisé ou non, valide ou non.

Contactez : Mme Brigitte Réant – 0321956359



Les FUNÉRAILLES

Une équipe de chrétiens formés vous accompagne dans le deuil, dans la préparation et la célébration des funérailles.

Contactez le secrétariat paroissial ainsi que Jean-Pierre Quéту

Pour les MARIAGES

Contactez directement le secrétariat paroissial au 28, place des béguines à Aire-sur-la-Lys

ACCUEIL ... ÉCOUTE ... INFORMATIONS ...

Maison Paroissiale 28 place des Béguines 62120 Aire-sur-la Lys ☎ 03.21.39.04.52

paroisse.n.d.panetiere@orange.fr



CALENDRIER DES FETES 2020

JANVIER

Samedi 11 *Salle du Millénium*

Vendredi 17 *Mairie*

Maison des associations

Samedi 18 *Rupro*

Dimanche 26 *Salle du Millénium*

VŒUX MUNICIPAUX à 19 heures

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

des CATM de Mametz/Rebecques

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des Carabiniers de Mametz

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des Carabiniers de Marthes

THÉÂTRE au profit du C.C.A.S. de Mametz

FEVRIER

Dimanche 2 *Salle du Millénium*

LOTO par l'A.P.E.

MARS

Mardi 3 *Salle du Millénium*

Samedi 14 *Salle du Millénium*

Dimanche 15

S.21 & D.22 *Salle du Millénium*

Dimanche 22

Samedi 28 *Salle du Millénium*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Club du 3ème Âge

LOTO de l'Entente Sportive Mametz/Rebecques

OUVERTURE DE LA PÊCHE 1ÈRE CATÉGORIE

ELECTIONS MUNICIPALES

BOURSE AUX JOUETS & VÊTEMENTS ENFANTS par l'A.P.E.

ELECTIONS MUNICIPALES

REPAS DES CARABINIERS DE MAMETZ

AVRIL

S.4 & D.5 *Salle du Millénium*

Dimanche 12

Samedi 25

FÊTE DE LA MOTO par « Les Copains d'abord »

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES à la Sauvagine

1^{er} manche CONCOURS AU BLANC À LA SAUVAGINE

MAI

Vendredi 1er

Samedi 2 *Mairie*

OUVERTURE DE LA PÊCHE AUX CARNASSIERS

REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL

CAISSE À SAVON

Dimanche 3

GEAI DE MAMETZ

TIR INTER SOCIÉTÉS des Carabiniers de Mametz

MOULES FRITES chez les Frangines

Vendredi 8

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE, DÉPÔT DE GERBES

Samedi 16 *Millénium*

REPAS CATM & CLUB DU 3ÈME AGE

LAVAGE AUTOS de l'A.P.E.

Jeudi 21 *Place du Rietz*

2^E MANCHE CONCOURS AU BLANC AUX ETIAIS

GEAI DE MARTHES

RANDONNÉE PÉDESTRE & CYCLO

TIR INTER SOCIÉTÉS des Carabiniers de Marthes

REPAS CHAMPÊTRE

Dimanche 31

BROCANTE

JUIN

Samedi 6 *Stade A. Delannoy*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'Entente Sportive Mametz/Rebecques

Jeudi 11

JOURNÉE ÉDUCATIVE ET DÉTENTE PÊCHE À L'ÉCOLE

Samedi 20 *Salle du Millénium*

FÊTE DE L'ÉCOLE

Samedi 27

3^E MANCHE CONCOURS AU BLANC A LA SAUVAGINE

Dimanche 28 *Stade A. Delannoy*

TOURNOI DE FOOT JULIEN ZOBEL de l'Entente Sportive Mametz/Rebecques

JUILLET

Lundi 13 *Salle du Millénium*

BAL POPULAIRE & FEU D'ARTIFICE

Dimanche 19

BALL-TRAP organisé par la Société de chasse de Mametz

AOÛT

SEPTEMBRE

Dimanche 13 *Salle du Millénium*

DUCASSE DE MAMETZ

Samedi 19

MOULES FRITES chez les Frangines

Samedi 27 *Salle du Millénium*

4^E MANCHE CONCOURS AU BLANC AUX ETIAIS

EXPO PEINTURES

OCTOBRE

Dimanche 25 *Salle du Millénium*

REPAS DES AÎNÉS

NOVEMBRE

S.7 & D.8 *Salle du Millénium*
Mercredi 11
Samedi 14 *Salle du Millénium*
Vendredi 20 *Maison des Associations*
Samedi 21 *Salle du Millénium*
Vendredi 27 *Salle paroissiale*

Samedi 28 *Salle du Millénium*

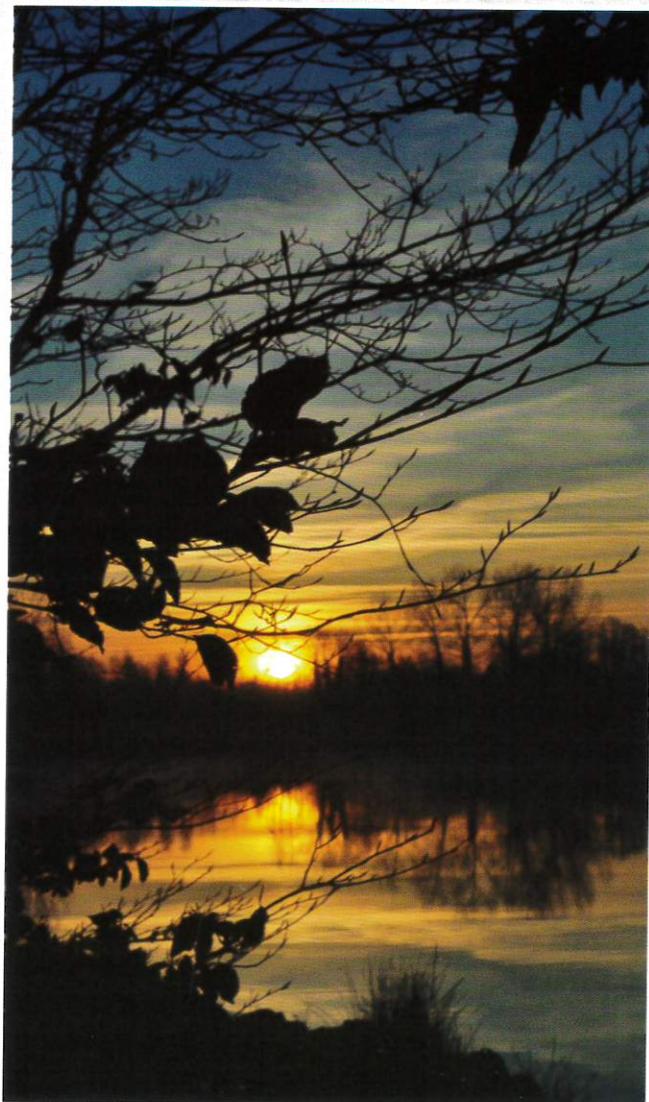
BOURSE AUX JOUETS par l'A.P.E.
COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE & DÉPÔT DE GERBES
CONCERT « ÉCOUTE TON CŒUR DE ROCKEUR »
CALENDRIER DES FÊTES 2021
REPAS du Moto Club « Les Copains d'abord »
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la Truite Mametzienne -
ELECTIONS AAPPMA
MOULES FRITES de l'Entente Sportive Mametz/
Rebecques

DECEMBRE

V.11, S.12, *S. du Millénium*
D.13
Jeudi 17 *Salle du Millénium*

MARCHÉ DE NOËL DE L'A.P.E.

ARBRE DE NOËL DE LA COMMUNE



LES INFOS PRATIQUES

LA MAIRIE : 69 grand'rue ☎ 03.21.39.07.05 📠 03.21.93.56.87 Mail : mairie.mametz@wanadoo.fr
 Site de la commune : www.mametz62.fr
 Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h

L'ECOLE DES TILLEULS ☎ 03.21.38.47.70

Directeur : Fabien EVERAËRE

Horaire de l'école : 8h45-12h / 13h45-16h30

Garderie municipale : tarif 0.50 € la demi-heure (horaires : 7h30/8h30 et 16h30/18h30)

Cantine scolaire : 3,10 € pour les enfants (plats cuisinés par Yanni'Cuisine Wavrans s/l'Aa)

Inscriptions à l'école pour les petits à partir du mois de Mai

Bus scolaire : matin, midi et soir pour les enfants de Crecques et de Marthes

Horaires du bus :

ALLER			RETOUR		
Mametz, responsable à l'école	8h30	13h30	Mametz école	12h00	16h30
Crecques	8h35	13h35	Marthes	12h10	16h35
Marthes	8h40	13h40	Crecques	12h20	16h40
Mametz école	8h45	13h45	Mametz, déposer la responsable	12h25	16h45

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

A l'étage de la salle du Millénium. Inscription gratuite.

Horaires d'ouverture : Les mercredi de 15h30/17h30, vendredi 16h30/18h et samedi 10h30/12h.

Pendant les vacances scolaires, uniquement le vendredi de 16h30 à 18h. Fermée en Août.

LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET DU TRI SELECTIF

Les déchets ménagers : le jeudi matin dès 5h30

Le tri sélectif : poubelle jaune : papier, carton, plastique, boîte métal

poubelle verte : verre Jour de ramassage : le mercredi dès 5h30

Un calendrier fourni par la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer disponible en mairie précise laquelle de vos deux poubelles sera collectée dans la semaine.

LA DECHETTERIE D'AIRE-SUR-LA-LYS ☎ 03.21.98.78.55

Horaires d'été (à partir de la mi-avril) : lundi 13h30/18h45, du mardi au samedi 9h/11h45

et 13h30/18h45 ; Horaires d'hiver (à partir de la mi-octobre) : lundi 14h/17h30, du mardi au

samedi 9h/11h45 et 14 h/17h30

Se munir d'une pièce d'identité ou d'un justificatif de domicile.

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE ☎ 03.21.39.92.86

Horaires : du lundi au vendredi de 11h/12h - 14h/16h30 Samedi de 10h15 à 11h45

LE GESTIONNAIRE EAU ET ASSAINISSEMENT : NOREADE - Centre de Cassel

En semaine aux horaires de bureau ☎ 03.28.42.43.33 ;

En week-end et horaires hors bureau ☎ 06.87.69.41.74.

LES NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

 SAMU	15	Allocations Familiales 0810.25.62.30	Association de soins et Services à domicile A.S.S.A.D. 03.21.95.42.52	A.P.A.R.D.E Aire/Lys 03.21.11.17.15
 POLICE	17			
 POMPIERS	18			
 TOUTES URGENCES Numéro prioritaire, européen et fonctionne avec mobiles et fixes	112	Centre des impôts de St-Omer 03.21.98.76.76	Communauté d'agglomération du Pays de St-Omer (CAPSO) 03.74.18.20.00	Croix Rouge Noël DERYCKE 03.21.93.35.60
 SMS OU FAX Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre	114			
Gendarmerie Aire/Lys 03.21.39.00.17		Point d'accès au droit Aire/Lys 03.21.39.18.97	Mission Locale Aire/Lys 03.21.38.96.10	Trésorerie d'Aire/Lys (perception) 03.21.39.05.62.
Pôle Emploi 3949		Restos du Cœur 03.21.95.52.87	Secours Catholique Aire/Lys 03.21.12.89.77	S.P.A. Saint-Omer 03.21.98.43.03